

FRANCE-FORUM

MARS-AVRIL 1966 N° 71 2,50 F



Nationalisme, élan ou entrave ?

Polémiques et dialogues

M. WALDECK ROCHET ET LE DIALOGUE

Événement très attendu, le « Face à Face » télévisé, dont le héros était le secrétaire général du parti communiste français, s'est révélé singulièrement décevant. M. Waldeck Rochet est dépourvu de cette chaleur humaine, de ce style populaire qui donnait à ce solide « gars du Nord » qu'était Maurice Thorez, tant de présence et de puissance ; son successeur à la tête mi-paysanne, mi-bourgeoise du rural en train de franchir l'étape, physiologie classique et qui rappelle, à elle seule, tout un chapitre de l'histoire sociale du siècle dernier ; M. Waldeck Rochet n'a pas de style et ne peut pas en avoir dans la mesure où il s'identifie à une fonction, en elle-même impersonnelle ; on retrouve cette même sorte de banalité anonyme chez les récents chefs de la Russie soviétique qui ont congédié la trucidance khrouchtchevienne comme M. Waldeck Rochet dit adieu de toute sa figure à la jovialité thorezienne. Au surplus M. Waldeck est le chef d'un parti politique, soigneusement hiérarchisé, proprement aristocratique, où les discussions efficaces au sommet de la pyramide bureaucratique, sont protégées de toutes les indiscretions par un secret de conclave, où les débats publics ont toujours été, au moins jusqu'à ces derniers temps, préfabriqués et décoratifs ; aussi, soumis à l'épreuve des questions, et invité à faire face à des contestations qui risquaient de n'avoir pas été toutes préalablement cataloguées et réfutées d'avance, M. Waldeck Rochet s'est montré incapable de dialoguer, développant interminablement des thèses bien connues, répétant des slogans conventionnels d'affiche électorale, ne cédant que de mauvais gré la parole à ses partenaires, ôtant à l'émission tout ce qu'elle devait avoir de couleur et de caractère pour la transformer en un plat exercice de propagande.

Pourtant M. Waldeck Rochet avait la partie facile car, sauf tout au début, une vive attaque de Georges Suffert, les interlocuteurs de M. Waldeck Rochet ont été plus lymphatiques et moins nerveux que par exemple ceux de leurs confrères qui, dans une émission précédente, avaient entrepris M. Guy Mollet sur le ton du réquisitoire. Ils étaient tous visiblement pénétrés de l'immense importance du phénomène communiste, qui a évidemment droit à une certaine sorte de considération respectueuse, et ils examinaient le redoutable animal politique, qu'il leur était donné d'observer de près, avec cet air curieux, interloqué, discrètement affligé qui exprimait avec assez d'éloquence la difficulté qu'ils éprouvaient à l'apprivoiser et à le libéraliser.

Au total, M. Waldeck Rochet n'a dit qu'une seule chose qui mérite d'être retenue et méditée. Il admet, et la thèse assez récente est vite devenue slogan, que la constitution d'un parti unique n'est plus la condition nécessaire du « passage au socialisme ». Une coalition de partis, gardant chacun son caractère propre et occupant ensemble le pouvoir, fera cette révolution dans la légalité. Mais le parti communiste français n'en est pas pour autant converti au véritable pluralisme démocratique. Car le mouvement qui conduit au socialisme étant irréversible par nécessité historique, les partis qui auront réalisé cette définitive mutation devront, par obéissance aux lois de l'histoire, user du pouvoir et de la force de l'Etat pour interdire aux « classes dépossédées » toute espérance de retrouver leur puissance passée. Telle est la version moderniste de la « dictature » du prolétariat. Le sens de cette médiocre scolastique marxiste est parfaitement clair. Une fois le communisme installé dans l'Etat, qui ne sera pas d'accord avec le pouvoir sera convaincu de comploter, subjectivement ou objectivement peu importe, la

restauration du capitalisme. M. Waldeck Rochet ne nous a pas laissé ignorer que la « coalition démocratique » qui aura réalisé le socialisme ne saurait tolérer l'action subversive des « partis antidémocratiques ». Et comme c'est le pouvoir qui rédigera lui-même l'écriteau infamant, toute cette prospective ne respire pas un grand air de liberté ! On conseille la méfiance aux alliés éventuels du parti communiste, tentés de s'engager à ses côtés dans la belle aventure de l'édification du socialisme : il n'est pas de gouvernement révolutionnaire qui n'ait dû s'épurer des éléments contre-révolutionnaires et nostalgiques de l'ancien régime que les classes déchues dans leur diabolique malignité délèguent toujours dans son sein. Ces inévitables personnages de la tragique comédie révolutionnaire ont aussi un rôle historique à jouer, qui pourrait tenter quelques vaillants du côté du P.S.U. ou de la S.F.I.O.

LES AMBITIONS

DE M. GISCARD D'ESTAING

Congédié par le général de Gaulle avec un certificat de bonne conduite, M. Giscard d'Estaing a aussitôt entrepris de tirer le meilleur parti de ce coup d'infortune. La situation qui lui est faite est riche d'ambiguïtés électoralement fort exploitables. D'une part, M. Giscard d'Estaing se donne l'élégance de ne pas rompre avec le pouvoir et de rester en gros et provisoirement fidèle à un système qui, indifférent aux services rendus, traite avec une ingratitude désinvolte le ministre des Finances du plan de stabilisation. Celui-ci sait bien qu'il a été sacrifié à une apparence, qu'il s'agissait de donner une ombre de satisfaction aux gaullistes de gauche, que M. Debré fera, en se référant davantage aux grands intérêts de l'Etat qu'aux nécessités économiques, une politique aussi prudemment stabilisatrice que celle de son prédécesseur. Aussi M. Giscard d'Estaing accepte-t-il d'être le complice complaisant de ce faux-semblant opportuniste. Le pouvoir lui en saura gré et acceptera qu'un nombre important de républicains indépendants « giscardiens » bénéficient aux prochaines élections législatives des avantages de la candidature officielle. Mais en même temps, M. Giscard d'Estaing manifeste un commencement d'indépendance à l'égard du gaullisme établi : il ne croit pas à l'avenir de l'U.N.R., formation de circonstance, traversée de courants hétérogènes, doctrinalement faible et qui ne pourra qu'éclater, le jour lointain ou proche, où le soleil dont elle a le culte sera descendu au-dessous de l'horizon. L'heure aurait alors sonné de ce « grand parti conservateur intelligent », plus libéral que social, à la fois rassurant et moderne, dont la perspicacité de nos politologues annonce depuis longtemps l'avènement, et qui pourrait alors en s'enflant assez haut porter M. Giscard d'Estaing jusqu'au sommet de l'Etat.

Si habile calculateur qu'il soit ou à cause de cet excès d'habileté, M. Giscard d'Estaing a cependant commis la faute d'attaquer Jean Lecanuet, lui reprochant surtout de n'avoir pas rallié le général de Gaulle entre les deux tours de scrutin présidentiel, afin alors de revendiquer le supplément de voix qui fut nécessaire à une victoire difficile et de pouvoir ainsi traiter avec le gaullisme dans une position de force. Ainsi eût agi Valéry Giscard d'Estaing s'il eût été à la place de Jean Lecanuet. La question est de savoir si l'avenir sera à ceux qui disent à la fois oui et non ou à ceux dont le oui est vraiment oui parce que leur non, leur non au gaullisme, est véritablement un non.

FRANCE

FORUM

SOMMAIRE

N° 71 - Mars-Avril 1966 - 2,50 F

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, Bd de la Latour-Maubourg - Paris (7°)

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : INV. 24-05

Prix de vente au numéro 2 F 50

Abonnement : 8 numéros par an. 20 F

Abonnement de soutien 25 F

Colloque

Nationalisme et idée communautaire

Rapport

D'ETIENNE BORNE 2

Interventions

DE ANDRE PHILIP, LEO HAMON, JEAN-MARIE DOMENACH, ANDRE MARCHAL, JACQUES HOUSSIAUX, LOUIS ZILLIOX, ANDRE MONTEIL, PIERRE-HENRI TEITGEN, PHILIPPE DE SAINT-ROBERT, JACQUES NANTET, FRANÇOIS FONTAINE, HENRI BOURBON..... 11

Questions d'aujourd'hui

La réforme de l'O.T.A.N.,

PAR ALFRED FRISCH 14

Dossier

Pour une politique dynamique du logement,

PAR GEORGES MESMIN 19

Etude

B.B. aux deux visages,

PAR RENE PASCAL 23

Problèmes

La mort du Scribe,

PAR FRANÇOIS FONTAINE 27

Polémiques et dialogues

1

Propos du temps

PAR ETIENNE BORNE 38

Notes de lecture

Le Référendum d'octobre et les élections de novembre 1962,

PAR PIERRE AVRIL 32

La Politique des Revenus, de Jean Boissonnat,

PAR J.-M. JAUBERT 33

Une chambre à soi, de Virginia Woolf,

PAR JANINE MOSSUZ 34

Planifier pour développer, de Gunnar Myrdal,

PAR ALAIN CEDEL 35

Témoignages

Le Cercle France-Forum de Toulouse,

PAR CHRISTIAN GACHET 36

Photos : Giraudon - Hirou - S.
Kasskoff - Keystone - Rapha -
Réalités - R. Viollet.

COLLOQUE FRANCE-FORUM

Rapport

d'Étienne BORNE

Séance présidée

par Henri BOURBON

Dans ce que j'ai à vous proposer et je le ferai avec une très grande liberté, même parfois en durcissant un peu le trait pour appeler davantage la contradiction et le débat, je voudrais écarter les a priori, partir d'une analyse de la situation et de la réalité, telle qu'elle se présente à nous.

De la force des nationalismes dans le monde d'aujourd'hui et de la faiblesse de l'idée communautaire

Première remarque, constatons, dans un premier temps que, dans le monde dans lequel nous vivons, les nations sont des réalités incontestables, de plus en plus structurées, de plus en plus nombreuses. Les nationalismes (qu'on les considère comme doctrines et comme sentiments, ou comme passions et comme mythe), sont des forces terriblement réelles dont l'énergie n'est pas épuisée, qu'il s'agisse de vieilles nations dont la volonté de survie résiste à toutes les péripéties ou de jeunes nations qui vivent l'exaltation de leur neuve indépendance. Par contraste avec cette réalité des nations et cette force des nationalismes, il faut bien constater que ce qu'on appelle l'idée communautaire apparaît comme une esquisse vaguement crayonnée, une ébauche idéale, une exigence encore indéterminée, qui lorsqu'elle rejoint la réalité reste loin encore de ce que serait un véritable dépassement des nations, incarné dans des situations et dans des structures véritablement enracinées. Il y a donc une disproportion qu'il faut d'abord mesurer, comprendre, assumer, disproportion entre la force des nationalismes dans le monde d'aujourd'hui et la faiblesse qu'on souhaite provisoire de l'idée communautaire.

D'abord, un fait matériel très simple : jamais le nombre des nations constituées n'a été aussi grand dans le monde. Ces nations aspirent, même s'il y a, des unes aux autres, d'immenses différences de puissance, même si entre celles-ci et celles-là les solidarités économiques, culturelles, idéologiques sont extrêmement fortes, à jouer chacune son rôle ; toutes sont jalouses de leur indépendance et de leur souveraineté, même si, parfois cette indépendance n'est pas pleinement réelle et s'il y a contradiction entre le discours sur l'indépendance et la réalité de la dépendance. Les interdépendances de fait ne sont jamais un argument efficace contre la passion de l'indépendance.

Soit pour amorcer l'inventaire, cette réalité communautaire qu'est l'O.N.U., sorte de parlement des nations. Le siège à l'O.N.U. est la reconnaissance par l'ensemble des nations de la réalité et de la souveraineté d'une nation. Cette égalité, théorique bien sûr, on peut dire qu'elle est menteuse, qu'elle est illusoire, elle a cependant une signification extrêmement forte, mais qui est paradoxalement plus nationale que supra-nationale. L'O.N.U. ne réalise pas véritablement une communauté authentique. Dans la mesure où elle a son rôle dans le monde, elle est nécessaire et indispensable mais telle qu'elle est aujourd'hui — pour transposer dans le domaine politique le mot d'un poète — l'O.N.U. serait une « illusion » si elle n'était pas une « allusion » à l'avenir d'une humanité politiquement rassemblée. Une philosophie optimiste de l'histoire verrait dans l'O.N.U. un ensemble d'organes encore inemployés pour une vie à venir, preuve déjà de cette disproportion que l'on disait entre la réalité déterminée des nations et ce caractère incertain et indécis de l'idée communautaire.

A l'autre extrémité, et relevant d'un esprit qui n'est pas celui de l'O.N.U. se trouvent ce qu'on appelle les blocs. Mais peut-on considérer les groupes de nations fédérées pour un affrontement comme étant véritablement des communautés ? Les blocs se détachent sur le contexte d'une guerre possible et que tend à rendre impossible la dissuasion terroriste. Le langage ici est révélateur. On parlera de « camp socialiste », d'« alliance atlantique ». Donc, même s'il y a des idéologies communes à chaque camp, si l'on prétend défendre, d'un côté, les valeurs de liberté, de l'autre des valeurs socialistes, il reste que non seulement le langage parlé, mais les relations réelles se réfèrent davantage à un long passé d'histoire, à ce passé des alliances et des affrontements, qu'à une espérance que l'on pourrait dire authentiquement communautaire. D'autant plus que dans ces blocs, une nation a une fonction impériale dans la mesure où, par des moyens plus ou moins avoués ou plus ou moins feutrés, elle tend à imposer sa politique aux autres qui tendent à jouer le rôle des satellites ou de seconds.

Les communautés de cette sorte s'affirment par l'opposition à autrui. C'est dans la mesure où elles s'estiment menacées, ou dans la mesure où elles s'attribuent une vocation missionnaire, qu'elles sont véritablement constituées. C'est donc la négation d'autrui, l'affirmation de

NATIONALISME ET IDÉE COMMUNAUTAIRE

soi face aux autres qui apparaît ici comme le ciment de la communauté, si bien qu'il s'agit moins d'un supra-nationalisme que d'un super-nationalisme.

Ces blocs, et c'est là le paradoxe, sont forts dans la mesure où ils contredisent et où ils sont contredits, et ils sont fragiles en même temps dans la mesure où chaque nation entend plus ou moins théoriquement, plus ou moins réellement, revendiquer une indépendance et une souveraineté. Il suffit, par exemple, que la Chine aspire également à être une nation impériale, à représenter le socialisme le plus dur, le plus total et à s'affirmer dans le Tiers Monde pour que le bloc communiste se trouve dissocié. Telle nation, même de grandeur moyenne, peut être tentée de prendre ses distances à l'égard de la grande nation leader. La politique gaulliste à l'égard de l'Alliance Atlantique est un exemple de la manière dont les liens trop tendus sont exposés à se relâcher. Des sentiments d'un nationalisme négatif peuvent à l'inverse retenir une nation comme satellite dans une orbite donnée. Dans la mesure où le complexe anti-allemand y est entretenu par la propagande officielle, la Pologne fera davantage bloc avec la Russie.

De telles situations proposent des chances particulières pour les petites nations, fussent-elles très faibles. Je pense à la Yougoslavie qui, en affirmant ses valeurs nationales, s'est détachée la première du bloc soviétique d'une manière qui a eu quelque chose d'exemplaire, mettant en lumière la disproportion entre le poids qu'elle pèse matériellement et ce qu'elle finit par représenter dans le monde. Soit aussi Cuba ou l'Albanie. L'Albanie est un tout petit pays, mais qui prend une importance internationale dans la mesure où elle s'affirme durement marxiste et chinoise contre ce qu'elle appelle le révisionnisme de la Russie officielle, ou Cuba qui s'affirme socialiste et communiste en face des U.S.A. Là encore, des nations modestes prennent une importance quasi démesurée dans un contexte d'affrontements et de défis réciproques. Nous ne sommes pas sortis des nationalismes et des impérialismes.

Reste un cas privilégié où un dépassement vraiment communautaire paraît s'inscrire dans les faits, celui de l'Europe. Bien des réalisations ont été accomplies dans l'ordre des solidarités économiques, de l'élargissement

des marchés, C.E.C.A., Marché Commun, sont de plus en plus des institutions reconnues et établies. Mais tout se passe comme s'il y avait un certain pas dont on est infiniment proche, mais qu'on n'arrive pas à franchir, le pas politique, le passage justement à une structure politique, bref à une communauté authentique. Il manque la clé de voûte et, si elle ne vient pas, le chantier restera à l'état de chantier et on ne verra jamais se dresser l'architecture. Les nations européennes demeurent des nations, elles jouent chacune leur jeu politique au-dedans de l'Europe. On sait bien que le jeu allemand, le jeu italien ou le jeu français, aujourd'hui, ne coïncident pas et qu'on n'a pas enterré la vieille politique. Des ajustements d'intérêt et des compromis diplomatiques ne font pas une politique communautaire.

Dans le monde tel qu'il se présente à nous il y a des possibilités de constellations multipliées et plus nombreuses qu'elles n'ont jamais été, des renversements d'alliances sont toujours imaginables. On peut toujours rêver à l'an 2000, à une alliance possible de la Russie et de l'Amérique contre la Chine, ou encore inversement de même que, pendant longtemps, la France a cherché une alliance vers l'Orient contre un danger allemand, on peut, quitte à donner le vertige à la prospective, songer à une alliance de l'Europe avec l'Extrême-Orient contre un danger russe. Ces vieilles histoires qui reviennent constamment, ces combinaisons multiples, ces figures de ballets qui sont à la fois tragiques et comiques menacent de rester la réalité du monde d'aujourd'hui.

A cette situation il y a beaucoup de causes, mais surtout une double raison. Le poids de l'héritage du siècle dernier, d'abord, qui a été le siècle des nationalismes mais aussi à la jointure des deux siècles, du XIX^e et du XX^e, un échec, une faillite historique de toutes les grandes pensées universalistes et internationalistes, faillite qui a relancé le siècle nouveau dans les vieilles ornières,

Le XIX^e siècle avait proposé bien des pensées de dépassement de la nation : le libéralisme économique qui, dans sa jeune nouveauté pensait à un capitalisme cosmopolite, pacifiste et progressiste ; le socialisme — qui entendait justement dépasser la nation et vaincre la guerre par la solidarité des travailleurs ; la pensée chrétienne de même, dans ses formes traditionnelles ou

COLLOQUE FRANCE-FORUM

nvancées, a toujours été très critique à l'égard des nationalismes modernes. Mais ces doctrines et les hommes qui les incarnaient, ont été incapables d'empêcher le cataclysme de la première guerre mondiale, si bien que, finalement, socialistes et chrétiens ont été réduits à chercher des raisons chrétiennes ou des raisons socialistes à un patriotisme qui prenait devant la guerre figure de nationalisme.

Après cette faillite — échec serait un mot trop faible — des grands universalismes, est survenu le grand mouvement de la décolonisation, et l'émergence, à la lumière de l'histoire, des nations neuves dont chacune, veut s'affirmer comme une nation à part entière. Les nations ont donc la vie dure, alors que les institutions communautaires ne sont encore supra-nationales que timidement, comme en ébauche, et que l'idée communautaire, elle-même, est à l'état de nostalgie et d'aspiration, arrive mal à devenir pensée déterminée, sentiment intense, action efficace.

Après ce rapide rappel, nous allons nous demander ce qu'est une nation afin de déterminer si le nationalisme est véritablement définissable. Certes, on contestera qu'il y ait le nationalisme ; on dira qu'il y a des nationalismes de couleurs diverses, de contenus différents, que cette même étiquette peut désigner le meilleur et le pire, si bien que la seule méthode utilisable serait celle de la description empirique et du repérage phénoménologique qui ne connaîtraient que la dispersion des espèces et ne rencontreraient jamais l'unité et la nécessité d'un genre. Pourtant, le parti pris empirique et phénoménologique défigurerait l'expérience historique, s'il y a une essence du nationalisme qui soit liée justement à cette réalité singulièrement résistante et forte qu'est la nation.

Qu'est-ce qu'une nation ? A la recherche d'une définition du nationalisme.

D'abord, qu'est-ce qu'une nation ?

La nation est jeune dans l'histoire, elle est une réalité moderne ; les historiens déterminent la fin du Moyen Age par l'émergence des nations modernes. Car l'Antiquité n'a pas connu véritablement des nations et des nations structurées en Etats, et nous propose comme réalité politique ou bien la cité — telles les cités de la Grèce antique — ou bien l'empire — les grands empires du Proche-Orient, l'Empire d'Alexandre, ou finalement Rome, et le cas de Rome est un cas singulier et exemplaire qui récapitule tout un passé en annonçant un avenir car le modèle romain a joué dans l'histoire des hommes un rôle éminent au-delà de la chute de l'Empire d'Occident. Rome c'était une cité et en même temps un empire (et ce sont justement les contradictions de la cité et de l'Empire qui peuvent expliquer à la fois l'essor et le déclin de Rome, « la grandeur et la décadence des Romains » comme disait Montesquieu). Il fut donc un temps qui a duré des siècles et des siècles durant lesquels les nations pourvues d'un chef, les peuples rassemblés étaient les barbares, tandis que la civilisation s'appelait l'empire ou s'appelait la cité — réalités non-nationales.

L'histoire, toujours élémentairement consultée, nous apprend que les nations sortent de l'empire antérieur par la voie d'une dissociation révolutionnaire. L'Europe a d'abord existé comme mémoire et mémoire te-

Quand le nationalisme devient magie...

nance de l'Empire romain. Les clercs qui entouraient Charlemagne ont voulu reconstituer l'Empire romain en désignant un Empereur et c'est contre l'Empire ainsi reconstitué que tout particulièrement s'est fait la France. Au temps des discussions sur la C.E.D. et des débats entre partisans et adversaires de l'Europe politique, que de fois a-t-on entendu cet argument : l'Europe n'est pas dans le sens du progrès ; elle est archaïque. La France s'est affirmée et conquise contre l'Europe impériale. En refusant la vassalité du Saint Empire, le Roi de France a voulu être Empereur dans son royaume. Vérité historique certes, et qui signifie aussi que l'Empire ne meurt pas tout entier car il y a dans la nation bien des survivances impériales. Ainsi une nation est nation dans la mesure où l'Etat s'affirme comme pouvoir souverain. Et l'absolu de la souveraineté nationale qui réclame pour une partie le privilège du tout ne vient-il pas de ce que la nation entend pratiquer en tant qu'Etat un pouvoir proprement impérial ?

La pensée politique de Dante est ici d'un puissant

NATIONALISME ET IDÉE COMMUNAUTAIRE

intérêt car Dante est partisan du Saint Empire et d'un Saint Empire idéal qui ne peut être qu'unique, et a un droit sur le tout du monde ; à sa tête un César jouit d'un pouvoir absolu qui ne peut être limité par rien d'extérieur puisque l'Empire est censé rassembler tout le genre humain. Thèse rationnelle sinon raisonnable, l'absolutisme ayant alors un sens par rapport à l'unité et l'unanimité de l'Empire universel. Au contraire la souveraineté nationale, forme absolue du pouvoir est contradictoire. Une nation est une partie du genre humain mais qui se pose illogiquement comme un tout ; dans quelle mesure cette nation peut-elle, dans sa tête, s'arroger un pouvoir qui est sans limite, puisqu'elle revendique le monopole de la violence au-dedans, et qu'au dehors, c'est la guerre qui est le dernier recours lorsqu'elle estime que ses intérêts ou son prestige sont menacés d'une manière insupportable.

On trouvera également dans la nation, outre la nostalgie, la survivance de l'Empire, c'est-à-dire d'un pouvoir absolument contraignant, ce que l'on pourrait appeler une mémoire de la cité. Une nation est citée dans la mesure où, comme la cité est limitée par ses remparts, une nation s'affirme au-dedans de ses frontières, dans la mesure surtout où les membres de la nation sont « citoyens » par intégration à la nation et participation d'une communauté qu'il faut dire exactement civique. Parler de liberté, d'égalité, de fraternité, c'est identifier la nation et la cité. Mais une nation ne peut être à plein ni Empire ni Cité, tout en tendant par des aspirations contradictoires et à l'Empire et à la Cité. En gros la droite a une conception « impériale » de la nation et la gauche s'en fait une idée « civique », que l'un ou l'autre l'emporte totalement et la nation ne serait plus vraiment la nation — laquelle n'a de structure que par une dialectique en tension. Cette esquisse d'analyse demanderait à être davantage développée et mieux éclaircie. La nation française depuis la révolution de 1789 a une conscience à la fois obscure et aiguë de cette contrariété qui explique beaucoup de nos luttes civiles et dont on peut se demander si elle est vraiment surmontable au niveau de la nation.

Ses origines étant situées historiquement, comment peut-on comprendre la nation ? Par commodité pédagogique et, en négligeant nuances et variantes, on proposera deux manières de situer la réalité et de justifier la valeur de la nation, qui feront deux figures différentes du nationalisme.

La première philosophie de la nation posera qu'à l'origine de la nation, il y a le peuple, réalité profonde, car la division de l'humanité en peuples différents a quelque chose de naturel ou de providentiel, bref d'irréductible. Au commencement est le peuple. Même si cette origine est marquée par quelque domination impériale, la nation était comme déjà là, dans et par le peuple. Elle était contenue virtuellement dans le peuple lui-même et le fameux « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » ne signifie rien d'autre que la prédestination nationale d'un peuple. Tout peuple a le devoir et donc le droit de se constituer en une nation qui exigera d'être reconnue par les autres nations, se donnera les appareils étatiques indispensables à son autonomie.

Une telle doctrine de la nation a quelque chose de biologique ou de méta-biologique et pourrait se traduire aisément en termes bergsoniens ; de la même manière

que, selon le grand thème de « l'Évolution créatrice » c'est l'élan vital qui est originel et source première, qui crée l'organisme biologique dans lequel il s'exprime et se réalise, la structure étant en effet seconde par rapport à l'élan qui est cause première, de la même manière, le peuple dans sa vitalité effervescente se constitue comme nation et se donne les organes qui sont nécessaires à l'affirmation de sa réalité et de son indépendance. Et de même que l'évolution créatrice avance selon une loi de progrès par bonds, de surgissements brusquement explosifs après longue maturation, ainsi se produisent des péripéties révolutionnaires où le peuple, acteur principal et exclusif, se donne l'État ou la forme de l'État qui lui convient nationalement.

Dans une pareille conception, la nation apparaît alors comme une sorte de destin et de destin indépassable ; ce sont les nations qui sont le destin d'une humanité dispersée en peuples dont chacun a son genre propre. Avancer qu'un peuple est appelé à participer à quelque communauté supra-nationale, ce serait l'amener à renier son caractère spécifique. L'adhésion de la nation ressemblera alors à un consentement au destin et l'on sait que cet « amor fati » n'est pas en dépit du lieu commun trop souvent répété, un fatalisme de la paresse et ne se révèle pas incompatible avec l'héroïsme de l'action.

L'autre manière de penser la nation contestera que le peuple soit une donnée immédiate et primitive. Ne faut-il pas bien des peuples pour faire un peuple ? Le peuple cette fois est le résultat, non le principe — et la cause est la nation préexistant à elle-même en tant qu'idée dynamique, volonté formatrice, qui façonne l'unité d'un peuple parfois avec des matériaux disparates et qui livrés à eux-mêmes iraient à la dispersion. Tout à l'heure dans la première philosophie de la nation, s'imposaient métaphore et souvenirs bergsoniens ; ici dans cette deuxième perspective, la nation d'abord idée politique, façonnera les peuples à la manière dont dans les cosmologies helléniques une forme artiste est aux prises avec une matière à la fois docile et réfractaire pour la séduire ou la réduire.

Il y avait quelque chose de barrésien dans la première forme de nationalisme, on trouverait dans cette deuxième formule quelque chose de maurrassien. Le fameux raccourci : « les quarante rois qui en mille ans firent la France », plus qu'un slogan est une doctrine, il signifie que la France n'était pas déjà faite puisqu'il fallait la faire patiemment en joignant province à province, que la France était une idée politique avant d'être une réalité historique, que l'État comme exigence unitaire, fédérale, précède et fait la nation, si bien qu'il n'y aurait de peuple que par la nation et de nation que par l'État. Je trouve donc dans cette formule, qu'on aurait tort de croire dépassée, — car Maurras capable d'aberrations fanatiques a des côtés de penseur politique profond — l'idée que la réalité nationale en tant que telle a quelque chose de monarchique. La nation appelle le mon-arque, qui d'abord l'a faite puis l'empêchera de se défaire. Cet aspect du nationalisme maurrassien se retrouve dans le gaullisme qui comme le marxisme, est une doctrine très déterminée en même temps qu'une pratique empirique. Les forces, les partis, les intérêts centrifuges ne cessent de menacer une nation conçue de cette manière intellectualiste et volontariste. Il faut que ces tendances dissociatrices soient contenues par un

COLLOQUE FRANCE-FORUM

J'imagine Goethe armé de son marteau de géologue et frappant sur la montagne... le Faust se trouve sur les limites de ce jeu hardi.
Alain.

Etat qui soit plus que le symbole de la nation, son symbole personnalisé, actif, autoritaire, et qui empêche cette nation de se défaire en recréant sans cesse son unité.

Ces deux philosophies qui sont susceptibles de variantes et de contamination réciproque pourraient bien définir les modèles fondamentaux du nationalisme. La diversité des figures du nationalisme renvoie pourtant à une essence du nationalisme que l'on peut retrouver partout. Pour la saisir à travers des apparences multiples, remarquons que l'histoire elle-même, avant tout conflit de théories, nous donne l'impression d'être nationaliste parce qu'elle est faite de rapports entre des nations ou des princes qui sont plus que des hommes et qui représentent ces nations elles-mêmes. L'histoire, jeu de princes, jeu de nations, fait un univers différent radicalement du monde privé, familial, personnel. La famille, les personnes ont quelque chose d'irréel par rapport aux brutalités réalistes de l'histoire où les groupements nationaux, surtout depuis 1789, sont principes efficaces et forces réelles. J'appellerai volontiers nationaliste — quitte à durcir le trait pour le rendre plus vulnérable aux contestations — une philosophie de l'histoire qui affirme la substantialité de la nation ; alors

NATIONALISME ET IDÉE COMMUNAUTAIRE

profondément les droits de la famille sur laquelle l'Etat ne saurait empiéter, dans l'esprit de Sophocle, sans sacrilège. Mais selon Hegel, Antigone sert les dieux d'en bas, les dieux souterrains, les dieux périmés, tandis que Créon, l'homme de l'Etat, l'homme de la raison d'Etat, l'homme de la nation est le serviteur des dieux du ciel, des dieux de la clarté ; et alors qu'Antigone regarde en arrière et en bas, c'est lui, Créon le progressiste qui a toutes les promesses de l'avenir historique.

Rassemblons : on entend par nationalisme une philosophie de l'histoire dans laquelle la nation est le sujet de l'histoire, tel que tout sujet autre que la nation serait un sujet apparent. Corollaire déjà entrevu de la même idée : l'individu, en tant qu'individu, ne peut se justifier, politiquement et historiquement, (mais y a-t-il d'autres justifications ?) être sauvé de la solitude que par l'adhésion à la nation, ce qui suppose alors qu'il y a une totalité qui est le véritable concret. L'individu en lui-même est abstrait et la nation est plus réelle que lui, parce que, et c'est encore un paradoxe hégélien, le tout est seul véritablement concret.

Ainsi dans les différentes doctrines nationalistes, qu'elles soient pensées clairement ou qu'elles soient seulement vécues, on peut discerner ce thème de l'absolu de la nation qui me paraît fondamental, et qui se montre aussi bien chez Barrès que chez Maurras. Et à travers les discours et les actes publics du général de Gaulle, on retrouve toujours cette conviction, qui rejette le supranational du côté du cosmopolitisme abstrait, et d'après laquelle les nations sont les sujets substantiels, irréductibles, indépassables de l'histoire humaine. Les Germains et les Gaulois, la Russie ou la Chine éternelles.

Ce thème se reconnaît également dans les nationalismes nouveaux qui sont vécus par les peuples récemment décolonisés : votre fierté, votre dignité d'homme, diront les porte-parole de la révolution anticoloniale, vous la devez à l'affirmation d'une nation enfin indépendante ; c'est elle, cette nation, qui non seulement vous sauve des oppressions impérialistes mais vous confère tout votre honneur personnel.

Dans la logique de cette perspective, on voit comment la nation tend à devenir une réalité absolue et sacrée. Il y a là tout un cheminement qui de proche en proche va vers l'absolutisme politique et vers peut-être une sorte de religion païenne de la cité.

Exemple sur lequel on reviendra. Chez Rousseau, mais à la fin du « Contrat Social », fin sur laquelle on n'a pas assez attiré l'attention, apparaît l'opposition entre le sacré proprement religieux et le sacré politique à la fois moderne et archaïque puisqu'il est antérieur au christianisme. Lorsqu'une nation est constituée selon la raison et la justice, la volonté générale permet à l'homme d'être pleinement homme grâce à l'adhésion qu'il lui apporte, promotion politique de sa volonté individuelle. D'où suit une polémique très vive contre le christianisme dans la mesure où celui-ci voudrait que l'homme ne trouve pas son accomplissement ultime dans l'ordre politique. Le chrétien a sa patrie ici, mais il a une patrie ailleurs, et ce double jeu suffit à le constituer en état d'indignité civique. Et l'on voit Rousseau faire de manière inattendue l'apologie des persécutions des Césars romains contre les chrétiens. Dioclétien avait raison. Il sauvait l'Etat. Il sauvait la spécificité de la politique contre des inciviques qui sous prétexte de spiritualité prétendaient être à la fois présents et absents au monde.

*Je les ai toutes aimées ces grandes patries de l'Europe,
les trouvant toutes en moi par leurs diversités.*

Jules Michelet.

que le reste est épiphénomène, apparence, accident, la nation est substance, et je me permettrai de citer ici Hegel : une substance qui est en même temps sujet. La philosophie, dans sa quête de l'être, cherche une substance qui soit aussi sujet, c'est-à-dire principe dynamique, existant en soi et pour soi. Or, la substance qui est sujet et qui joue un rôle historique, où la trouver, sinon dans la nation ? Un texte célèbre de Hegel affirme que de même que dans le mariage, la femme est la chair de la chair de l'homme, c'est la cité — cité au sens de société nationale — qui est l'esprit de son esprit. L'esprit de mon esprit est la nation — tel est le fondement d'un nationalisme authentique — et dès lors il n'y aura pour la personne privée, accès à l'existence politique que dans la mesure où elle pourra adhérer à la nation, qui fait exister son être. Entre ces deux modes d'exister, l'exister privé et l'exister public, il y a une différence d'ordre radical et seul le second mérite le beau nom d'existence conféré par la nation.

A titre d'illustration facile, il faudrait citer ici — ce sont lieux communs — les positions de Hegel à l'égard du mythe, du souvenir antique d'Antigone qui signifie, au choix, ou bien la conscience individuelle, ou bien plus

COLLOQUE FRANCE-FORUM

Prendre toute la mesure du problème, c'est donc s'apercevoir qu'entre, d'une part, la nation telle qu'elle est dans sa réalité historique instituée et d'autre part, le nationalisme comme doctrine constituée, il y a une sorte d'harmonie profonde. La prise de conscience de la nation tend toujours à se faire d'une manière nationaliste, surtout dans le moment d'épreuve, lorsqu'il y a vraiment péril, lorsque le sentiment devient passion ; dès lors qu'il est menacé et provoqué, ce nationalisme apparaît comme la philosophie naturelle, nécessaire de la nation dans l'urgence des situations de détresse. Et il ne le deviendrait pas s'il ne l'était déjà par temps calme.

*Esquisse d'une critique personnaliste
et communautaire du nationalisme.*

Passons maintenant à la mise en question du nationalisme. Mise en question qui relèvera d'abord d'une inquiétude démocratique. N'y a-t-il pas dans l'idée démocratique une puissance de contestation du nationalisme ? Une semblable dissociation peut surprendre car au XIX^e

siècle, les grands mouvements dits nationaux et libéraux mettaient ensemble nationalisme et démocratie et semblablement, au XX^e siècle, dans le vaste mouvement de décolonisation, il était inévitable que le nationalisme parlant le langage de la libération et de la liberté parût faire les affaires de la démocratie. Et pourtant il est permis de se demander s'il n'y a pas une opposition profonde entre l'envoûtement nationaliste et l'exigence démocratique.

Revenons à cet immense penseur politique qu'est Rousseau et à cet étonnant « Contrat social » qui contient à peu près tout de l'histoire à venir. Rousseau est souvent présenté comme l'homme qui a réussi à ajuster ensemble une exigence nationale totale et une absolue requête démocratique. Le jacobinisme a été précisément, dans son intention, le point de rencontre de l'une et de l'autre. Essayons d'éprouver cette solidarité en confrontant à la fois les thèses philosophiques de Rousseau et la réalité historique.

Le mot « contrat » ne doit pas nous abuser par une apparence de juridisme abstrait, car ce contrat, dès qu'il

Partout où les noms de César, de Gaïus, de Trajan et de Virgile, partout où les noms de Moïse et de saint Paul, partout où les noms d'Aristote, de Platon et d'Euclide ont eu une signification et une autorité simultanées, là est l'Europe. - Paul Valéry.

NATIONALISME ET IDÉE COMMUNAUTAIRE

dans le langage révolutionnaire les factions. Parce que les partis « démembraient le souverain », laisseraient supposer que la volonté générale n'est pas une réalité substantielle et qu'elle peut être déterminée par un compromis artificiel entre des tendances disparates. Or, la critique des partis est ici, au fond, une critique fondamentalement nationaliste et l'on voit comment, à mesure qu'avance la pensée de Rousseau, la réalité nationaliste l'emporte toujours sur l'apparence démocratique.

Cette loi peut se vérifier historiquement. On sait bien que, pendant la Révolution française, les Girondins sont abattus pour crime de « faction », le « fédéralisme » est considéré comme un mal absolu. N'était-il pas représenté par un monstre que l'on brûlait en même temps que le despotisme et la superstition ? C'est une idée jacobine fondamentale que celle de l'indivisibilité de la République, et l'existence reconnue des partis serait un attentat contre l'Etat. La plus proche histoire a vérifié l'anticipation intellectuelle de Rousseau, mais aussi la plus contemporaine. Tout ce qui est concédé au nationalisme sera ôté à la démocratie pluraliste et personnaliste. Le bonapartisme est cette forme nationaliste de la démocratie qui évacue la démocratie ; le gaullisme est une sorte de bonapartisme modernisé, exactement adapté à la situation de la France d'aujourd'hui, et dans sa doctrine se retrouvent la plupart des grands thèmes rousseauistes, rassemblement sur la communauté du peuple, propos de toujours déclarer secondaires, inessentiels les querelles entre les familles spirituelles ou entre les partis ; conviction que le pluralisme démocratique est une menace permanente contre l'Etat.

Dans les pays récemment décolonisés, pour toutes sortes de raisons, dont les unes sont économiques, dont d'autres sont politiques, mais dont les plus profondes tiennent à l'essence des nationalismes, ceux-ci vont du parti unique à la proscription de l'opposition ; là encore une logique nationaliste que les circonstances tendent à raidir se développe dans un sens qui, en dépit des ambiguïtés originelles, cesse d'être démocratique.

Un nationalisme conséquent avec lui-même doit voir dans la démocratie une menace contre la nation, qu'elle pourrait constamment défaire ? C'est la thèse maurrassienne qui, prise à l'envers, montre bien qu'il y a une critique valable du nationalisme à partir de la démocratie.

L'autre possibilité de mise en question du nationalisme sera le socialisme.

On trouvera chez cet admirable philosophe du langage qu'est Littré, une définition du socialisme qui me paraît extrêmement forte. Le socialisme, dit-il, a pour intention de subordonner le politique au social et à l'économique, de penser que dans la mesure où on aura résolu le problème social et économique on aura résolu comme par surcroît le problème politique. Le socialisme tend à mettre en question, très durement, le fondement même du nationalisme puisqu'il cherche le sujet réel de l'histoire humaine ailleurs que du côté de la nation, puisqu'il tient que la lutte des classes est plus essentielle que les rivalités entre les nations ou entre les empires et que, lorsqu'on dénude la substance des conflits historiques, on trou-

Les frontières politiques sont nées d'un long effort d'unification nationale, on ne saurait songer à les effacer, il suffira de les dévaluer.

Robert Schuman.

est conclu, et il est conclu virtuellement du fait qu'il y a un peuple, devient une communauté de destin sur laquelle il est impossible de revenir et qui sera la réalité définitive de la nation. Le contrat est créateur d'un corps social, organisme dont le vouloir-vivre s'appelle la volonté générale, volonté générale que Rousseau dira infaillible, incapable d'errer dans la mesure où elle est l'expression justement de la nation organiquement rassemblée ; s'il y a apparence de partage entre majorité et minorité, la majorité interprète de la volonté générale aura forcément raison et aura le droit de ramener la minorité à cette raison, à la raison.

Il est aisé de voir tout ce qu'il y a d'hostilité aux corps intermédiaires et donc d'anti-parlementarisme dans de telles thèses. Rousseau a réagi très violemment contre l'anglomanie de son temps, contre la recherche des modèles parlementaires britanniques. La démocratie représentative lui paraît la négation de la démocratie parce que toute représentation ne peut que défigurer la réalité du peuple. La représentation est usurpation de souveraineté et conspiration permanente contre la spontanéité du peuple rassemblé. Aussi dans la cité à la fois démocratique et nationaliste de Rousseau, il n'y a pas de place pour les partis et pour ce qu'on appellera

COLLOQUE FRANCE-FORUM

vera toujours un antagonisme qui met en jeu des intérêts et des prestiges de classe. Bref, le socialisme tend à substituer à la nation comme sujet d'histoire un autre sujet qui serait la classe sociale. Le socialisme devrait donc proposer et réaliser un dépassement décisif du nationalisme. Quel congé donné aux nationalismes dans la fameuse formule : prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! Or, en fait, le socialisme, au moins sous sa forme communiste, s'est présenté d'une manière extrêmement différente. Je veux dire par là qu'alors qu'il avait pour prétention de supprimer les artificielles super-structures politiques jusqu'au déclin et à la fin de l'Etat, le communisme apparaît comme une technique d'action de l'homme sur l'homme qui politise de part en part l'existence humaine et qui aboutit à une restauration pleine et entière de l'Etat mis à l'abri de toute contestation. Le travail devient un acte de civisme, le zèle pour la construction du socialisme se confond avec la ferveur patriotique pour l'édification d'une nation forte, et la suppression de l'appropriation privée des moyens de production, au-delà de son sens de justice sociale, a, plus fondamentalement encore, le sens de l'achèvement du grand mouvement de dépossession des privilégiés et des intérêts féodaux, de tout ce qui faisait obstacle à l'unité de la nation et à cette force de l'Etat, si grande qu'il ne saurait y en avoir temporairement de plus forte. Par sa dialectique de réalisation, le socialisme paraît contredire ses origines et vérifier la thèse de Platon dans sa « République », selon laquelle les réformateurs doivent aller jusqu'à un communisme intégral si on veut faire d'un peuple une nation rassemblée et un état fort.

Voilà donc pourquoi à mon sens — et c'est là encore une thèse que je durcis et que je simplifie pour la mieux exposer aux objections — la critique du nationalisme devra se faire dans la perspective de l'idée démocratique qui, dans la contestation de l'absolu de la nation, est beaucoup plus efficace qu'une doctrine socialiste qui, en droit comme en fait, se trouve viciée au bout du compte complice de l'adversaire.

La première des vérités critiques consistera à donner à la nation conscience de sa contingence. La nation qui dès qu'elle est constituée, se présente comme un destin, est le produit d'une histoire contingente, ce qui lui donne valeur humaine, car la contingence est une des données fondamentales de la condition humaine. Cette contingence de la nation, le nationalisme la falsifie toujours en présentant l'existence de la nation comme une nécessité finalement divine, quitte à diviniser du même coup la nature ou l'histoire ; l'histoire pourtant aurait pu être autre qu'elle n'a été, elle est un grand cimetière de possibilités nationales avortées. Qui ne sait la relativité des frontières ; pourquoi le Rhin ? pourquoi pas le Rhône ? Il y a eu dans le jeu des hasards, des contestations, des guerres, des révolutions, bien des nations qui auraient pu être et qui n'ont pas été ; la guerre des Albigeois a tué une France du sud qui, après tout, avait tout ce qu'il faut pour être une nation ; la guerre de Sécession a tué dans les Etats-Unis tout un Sud qui aspirait être un autre peuple que la nation yankee et aspirait à se constituer en Etat, et on sait qu'autant n'en a pas encore emporté le vent ! D'où cette conclusion très modeste que la nation ne répond pas à une sorte de

Unité et diversité, et jamais l'une sans l'autre, n'est-ce pas la formule même de notre Europe ?
Albert Camus.

prédestination définitive, mais qu'elle est tout simplement l'œuvre des hommes et d'une histoire qu'ils font et subissent en même temps. Or l'homme est toujours plus grand que ce qu'il fait, il a fait et subi la nation comme un moment, une étape sans doute inévitable et indispensable, sur la route d'une évolution qui est aussi un progrès. Une étape ne peut pas être un terme. D'autres architectures sont possibles qui seront elles aussi l'œuvre des hommes, de leur intelligence et de leur volonté, qui doivent répondre aux défis actuels de l'histoire à une heure où le dépassement de la nation est la condition de la survie de l'espèce. Autre vérité critique, il y a dans la nation une sorte de contradiction que je dirai non dialectique. Pour que la nation maintienne l'absolu de son exigence, il faut que l'on projette sur elle l'idée d'une communauté différente d'elle, meilleure, supérieure. Si la nation n'est que la nation, elle ne peut pas justifier cette sorte de dévouement total et absolu qu'elle requiert. La nation apparaîtra alors comme incarnant quelque grande idée, comme représentant une valeur éminente, comme étant appelée à un grand destin historique. Ainsi comme la nation française a voulu être en 1793 la grande nation, non pas au sens géographique, mais au sens d'un message de liberté qu'elle était chargée d'apporter au monde, l'Union Soviétique ou bien la Chine veulent être aussi chacune la grande nation, dans la mesure où elles veulent représenter une espérance de libération totale pour tous les hommes laborieux et souffrants. Mais ce progrès pourrait être en fait une régression, le passage du nationalisme à l'impérialisme.

La nation est faite essentiellement d'une entreprise d'opposition à autrui, de négation puisqu'on l'a vu c'est contre l'Empire antérieur que la nation se constitue. Une nation s'affirme contre l'appétit impérial

d'autres nations. Mais l'entreprise d'opposition à autrui ne peut passer pour une solution définitive du problème politique, et l'homme ne progresse-t-il pas en niant des négations provisoirement utiles ?

Enfin, dernière vérité critique. La nation, les nationalismes supposent toujours pour s'établir et pour durer un contexte présent ou possible, réel ou imaginé de guerre et de révolution. Une nation s'affirme dans la mesure où elle est exposée à des périls extérieurs ou intérieurs. Tel est le paradoxe même de la nation, que le nationalisme exploite et avec quelle vigueur et quelle force ! Il faut que la nation possède un droit absolu à l'existence pour que lorsqu'elle est menacée de périr, elle requière des citoyens, le sacrifice absolu de leur être, de leurs biens, parfois de leur honneur. Les révolutions qui ont elles aussi besoin de sacrifices humains emprunteront la plus efficace de leurs motivations à l'exaltation nationale et au nationalisme. La révolution se présentera aussi comme une espèce de guerre de libération, une sorte de décolonisation. Les révolutionnaires de 1793 ont aisément considéré que l'aristocratie était l'héritière des Germains qui avaient conquis les Gaulois, et la révolution devenait la révolte d'un peuple contre des oppresseurs venus d'au-delà du Rhin qui, d'ailleurs en émigrant et en passant à l'ennemi, s'empressaient de vérifier le mythe. Les historiens progressistes des trois glorieuses en 1830 célébraient « le juillet gaulois ». Ainsi se poursuivait la grande revanche des Gaulois contre les Germains. La révolution est une guerre contre l'opresseur étranger installé sur le sol national et le mythe est bien révélateur de la conjonction et de la complicité des deux fabulations nationalistes et révolutionnaires. On peut donc espérer que si l'humanité arrivait à vaincre la guerre et la révolution et à conjurer ces faux destins, les flambées nationalistes s'éteindraient faute d'aliment. Reste à savoir comment réaliser ce propos.

Il paraît utopique, en effet, d'assimiler les nations à des personnes capables de se convertir moralement à l'universel, en abdiquant volonté de puissance et égocentrisme. Une nation ne saurait renoncer nationalement à sa nature de nation, et le vain espoir de moraliser des sujets sans subjectivité ni extériorité n'est qu'un alibi pour éviter la seule solution qui est dans le recours à une architecture politique supra-nationale. Mais il faut convenir que la figure concrète que doit prendre cette architecture politique appelée ou pressentie par les analyses précédentes reste dramatiquement en suspens.

L'ultime choix, qui dépend des hommes et de la nature des choses, met en jeu deux possibilités : ou bien laisser aller l'histoire humaine à l'aventure pathétique, passionnelle des nations qui parle tant à l'imagination et au cœur et dont la magie n'est pas morte, peut-être même pas mortelle ; ou le parti de la sagesse, si les hommes ne sont pas incapables de contredire l'aventure au nom de la raison ; mais la sagesse, si elle est une exigence authentique, a moins d'attraits affectifs et esthétiques, elle est infigurable ou à demi figurée. Et la question de fond est celle de savoir si on peut donner un visage à la sagesse et prévoir, préparer un dépassement politiquement raisonnable des contradictions nationalistes et peut-être à long terme un dépérissement de l'absolu de la nation.

DISCUSSION DU RAPPORT D'ÉTIENNE BORNE

● **ANDRÉ PHILIP** estime que le nationalisme des pays en voie de développement n'est pas l'expression d'une recrudescence ou d'une résurrection des nationalismes ; il s'agit plutôt d'un phénomène ancien qui se renouvelle avec un décalage dans le temps. Nous assistons chez les pays sous-développés à la volonté de dépasser la tribu et d'obtenir le respect de l'autonomie d'un peuple, manifestation qui a pris la forme du nationalisme à cause de l'incompréhension des puissances colonisatrices.

André Philip rappelle que le nationalisme est fondé sur la notion d'indépendance intégrale des Etats tandis que le patriotisme s'appuie sur l'idée féconde d'interdépendance égalitaire.

● Pour **LEO HAMON** le nationalisme a été quelque peu caricaturé par Étienne Borne. Les nations ne sont pas seulement un territoire et un ensemble d'hommes ; elles ont un message culturel et humain à transmettre ; elles incarnent des valeurs qu'on aurait tort de juger périmées ou inadaptées à l'évolution de la société moderne et des démocraties.

L'Etat joue un rôle dans l'expansion économique et la répartition de la richesse, il doit le jouer au profit d'une large collectivité pour que son service ait un sens dans l'esprit des hommes. Ce sens est la nation.

● **JEAN-MARIE DOMENACH** déclare qu'il est des nationalismes qui ont des résultats bénéfiques et qui ne sont pas rétrogrades (par exemple, Israël).

Il ne faut pas mettre au compte du nationalisme ce qui relève de la politique, on ne doit pas imputer à la nation ce dont la politique est responsable. La nation ne nuit pas forcément à l'épanouissement de la démocratie, au contraire, il est permis de penser que le cadre national est parfois plus favorable que le cadre supra-national au dialogue démocratique (dans bien des conflits raciaux, le nationalisme peut jouer dans le sens de l'arbitrage et de la pacification). Jean-Marie Domenach pense, comme Étienne Borne, qu'on ne peut pas arrêter l'histoire à la forme nationale, mais il voit mal comment dans l'avenir se réalisera le dépassement de la nation.

Est-il possible de concevoir un autre type de groupement humain que la nation qui soit capable dans un contexte politique, et non point dans les nuages de l'utopie, de nous apporter le cadre d'une démocratie proche de notre idéal ? Peut-être l'Europe, mais alors comment l'Europe et quelle Europe ? demande J.-M. Domenach.

● **ANDRÉ MARCHAL** est frappé par le fait que l'on

COLLOQUE FRANCE-FORUM

constate une recrudescence des nationalismes et une augmentation du nombre des nations.

Les regroupements de nations, telle l'Europe des Six, qui sont en cours concernent des peuples développés qui pour des raisons techniques et économiques doivent satisfaire aux besoins de l'alimentation des unités de production et de l'alimentation des marchés qui débordent nettement le cadre de la nation.

André Marchal croit que l'élargissement de la solidarité économique offrira la base d'une conscience supra-nationale. Il ne faut pas construire l'Europe contre les nations, mais avec les nations devenant les régions de l'Europe ; il ne faut pas non plus construire l'Europe sur les ethnies, car on aboutirait à reconstituer et à exacerber des particularismes opposés à la solidarité.

● **JACQUES HOUSSIAUX** concède que la nation, œuvre humaine, n'est pas seulement une idée contingente.

Plutôt que le concept de nation, ce sont les déviations de ce concept qui sont négatives sous trois aspects : le conservatisme, le gouvernement oligarchique ou technocratique, la politisation idéologique.

Le développement des institutions communautaires s'inscrit dans un mouvement de progrès social, économique, technique de la société et de réduction des divergences entre nations.

● **LOUIS ZILLIOX** indique que le processus de formation de l'idée communautaire doit se faire à partir d'une prise de conscience des exigences concrètes, économiques et techniques, et que la substitution d'un comportement communautaire au comportement national exige des buts communs concrets permettant la constitution d'activités communes.

● **ANDRÉ MONTEIL** s'attache à distinguer nation et nationalisme. La nation peut être source de guerre, de révolution, d'antagonisme, mais elle est aussi source de mieux-vivre, de culture, d'harmonie entre les citoyens. La nation, phénomène de société humaine, transitoire et contingent, est un bienfait, mais elle cesse de l'être lorsque apparaît le nationalisme, c'est-à-dire lorsque la nation est considérée comme un absolu et le terme définitif d'une évolution des sociétés.

Pour atteindre à l'Europe fédérale souhaitée par Robert Schuman, De Gasperi, Adenauer, il faut accepter des étapes, des transitions. Le dépassement de la nation ne niera pas la nation. De l'Europe fédérale, nouvel ensemble communautaire, on pourra et on devra évoluer ensuite vers une société encore plus large et encore plus ouverte. Une telle progression, qui est forcément lente, est à l'opposé du nationalisme qui est l'exaltation d'une société fermée, parvenue à un stade donné.

● Selon **PIERRE-HENRI TEITGEN** un droit national est un droit nationaliste, vers l'extérieur, lorsqu'il nie expressément ou tacitement le droit naturel d'une communauté internationale, à partir de quoi il ne conçoit plus le droit international que comme l'aménagement des intérêts contradictoires des nations souveraines.

À l'intérieur, un droit national est un droit nationaliste lorsqu'il admet que l'intérêt public justifiant les actes de l'Etat peut être distinct du bien commun construit, lui, sur les droits des personnes.

● **PHILIPPE DE SAINT-ROBERT** considère que le supra-national est plutôt, en fait, un « néo-national »

qu'un total dépassement de la nation. La véritable supra-nationalité européenne supposerait le transfert de toutes les souverainetés des Etats européens actuels à un Etat européen nouveau abolissant les indépendances nationales, ce qui paraît chimérique et dangereux. Les nations sont des personnes et les souverainetés sont des libertés, donc nations et souverainetés ne doivent pas être condamnées mais préservées.

● **JACQUES NANTET** admet qu'il y a contradiction profonde entre l'esprit nationaliste et l'esprit démocratique. Et il cite l'exemple de Tocqueville, démocrate et libéral, qui s'est montré fort peu compréhensif à l'égard des nouvelles nations (Italie, Allemagne) qui cherchaient à se constituer en Europe alors qu'il était ministre des Affaires Etrangères. Jacques Nantet observe, par ailleurs, que si théoriquement le socialisme dépasse la nation et la met en question, il la renforce et la durcit parfois en se réalisant. L'expression « national-socialisme » n'est pas née du hasard, il y a concomitance entre un mauvais nationalisme et un socialisme dégradé.

● **FRANÇOIS FONTAINE** déclare que la Communauté européenne est un nouveau « savoir-vivre ensemble » appliqué aux peuples ; savoir-vivre ensemble c'est-à-dire entre soi et avec les autres. La méthode communautaire est une morale en action fondée sur des critères d'égalité et de justice. La Communauté est un humanisme, estime François Fontaine. Ceux qui vantent le pragmatisme du Marché Commun, qui en admirent les astuces pour mieux le rabaisser au rang d'une entreprise d'union économique réussie entre de vieux pays industriels, feignent de ne pas y retrouver les grands principes de Robert Schuman et de Jean Monnet. En vérité, ces principes de libre accès aux ressources communes, de non discrimination, d'égalisation dans le progrès, cette création d'un droit nouveau, cette soumission aux règles gérées par des institutions indépendantes, tout cela constitue une morale élevée qui est prête à prendre la relève historique de l'âge des nations.

● Pour **HENRI BOURBON** l'organisation communautaire est souhaitable à condition qu'elle respecte les originalités qui dans l'ordre culturel, psychologique, historique, idéologique caractérisent les nations et les peuples. L'esprit communautaire doit effacer les oppositions, source de conflits, mais non pas supprimer les libertés, les différences et les diversités fécondes. Ainsi la culture européenne n'est pas une culture autre que les cultures latine, anglo-saxonne, germanique, slave, elle est faite des échanges réciproques de ces cultures qui dans la mesure où elles se comprennent mutuellement deviennent autant de témoignages du génie européen. Rien ne montre mieux la distance qui existe actuellement encore entre les possibilités de l'Europe politique et les dimensions de l'Europe de la culture, ce qui ne veut pas dire que l'une et l'autre ne coïncideront jamais, ni qu'il faille attendre cette coïncidence pour commencer à construire politiquement l'Europe, une Europe où, selon la définition de Robert Schuman, « le supra-national reposera sur des assises nationales ». Vouloir une Europe unie ne conduit pas à nier ou à renier la patrie. Il n'est pas concevable que les Etats-Unis d'Europe puissent être envisagés comme une imitation des Etats-Unis d'Amérique car les composantes ne sont pas comparables.

CONCLUSIONS D'ÉTIENNE BORNE

Etienne Borne rappelle que, d'une part il s'est gardé de minimiser l'importance du phénomène national qui caractérise une longue période de l'histoire humaine et qui résiste avec une vigueur singulière à tout propos de dépassement et que, d'autre part, il n'a pas voulu disqualifier la nation moralement et humainement ; il va de soi que comme foyer commun de culture, de rencontres et d'échanges, comme apprentissage d'une fraternité qui fait exister ensemble des hommes à la fois semblables et différents, la nation a une valeur positive ; s'il a parlé du « négatif » de la nation, c'est d'abord dans le sens philosophiquement précis de ce mot qui désigne la limite, la finitude, la détermination ; et « toute détermination est négation » suivant la formule spinoziste parce qu'elle ne peut s'établir dans l'être qu'en s'opposant à ce qui n'est pas elle, en le rejetant et en l'excluant.

Reste à savoir, et c'est le problème qu'Etienne Borne s'est contenté de poser, si nation et politique sont des termes exactement homogènes et convertibles l'un dans l'autre, de telle manière que s'il se produisait par on ne sait quel miracle une métamorphose de la nation, une promotion de la nation à quelque ordre supérieur, c'est la politique elle-même qui disparaîtrait n'ayant plus ni sens ni substance ; mais si la politique est une dimension fondamentale de l'homme, la nation devrait être en toute rigueur indépassable ; ce raisonnement dont il n'a pas mésestimé la grande vigueur théorique et pratique il s'est efforcé de le contester ; car si la nation est le sujet substantiel, exclusif de l'histoire humaine, il faut donner raison au nationalisme, et c'est la démocratie et l'exigence d'une civilisation personnaliste et communautaire qui risquent de n'être que des illusions à la surface des choses qu'elles ne peuvent remodeler selon le meilleur. Conséquence qu'il faut tout faire pour conjurer.

Car, et ce sera son dernier mot, le problème, et, il est à la fois moral et politique, est de savoir si la nature des choses permet ou non un passage du clos à l'ouvert pour parler en termes bergsoniens. Si on penche vers la réponse optimiste, alors il importe de trouver et de construire des médiations supra-nationales, intermédiaires nécessaires entre la nation et le genre humain ; car la nation, puisqu'elle subsistera dans ses structures actuelles et selon le génie qui lui est propre, sera une provocation permanente au nationalisme ; il ne s'agit pas non plus de détruire la nation, de la faire rétrograder au rang de province dans une architecture supra ou super-nationale comme si la France et l'Italie devaient être aux futurs Etats-Unis d'Europe ce que sont aujourd'hui l'Ohio et l'Oklahoma aux Etats-Unis d'Amérique ; non, dépasser c'est à la fois supprimer et conserver ; nous sommes ici sur le bord d'une invention capitale que nous pensons, que nous pressentons sans pouvoir la figurer, la représenter pleinement ; et congédiés tous discours édifians sur la nation qui est bonne et le nationalisme qui est mauvais, sur la mauvaise Europe des technocrates et la bonne Europe des peuples, c'est par ce bond en avant, au-delà la nation sauvée par sa conversion même, que passera le progrès humain.

La réforme

PAR ALFRED FRISCH

« Rien ne peut faire qu'un traité reste valable intégralement quand son objet s'est modifié. Sans revenir sur son adhésion à l'Alliance Atlantique, la France va continuer à modifier successivement les dispositions actuellement pratiquées pour autant qu'elles la concernent. » Cette prise de position du général de Gaulle, sa volonté de faire relever des soules autorités françaises tout élément militaire étranger installé en France, et toutes les forces militaires françaises, ont ouvert la porte à de multiples hypothèses concernant la révision du Traité de l'Atlantique Nord. Nous avons demandé à un spécialiste des questions de politique étrangère,

Alfred Frisch, de présenter une analyse du problème de l'O.T.A.N., et de l'Alliance Atlantique, car la décision du Président de la République de mettre en cause les modalités d'application du Traité de l'Atlantique Nord et la participation de la France à son organisation militaire a suscité une réelle émotion chez nos alliés occidentaux et dans tous les milieux politiques. Le général de Gaulle affirme son désir de modifier la forme de l'Alliance sans en altérer le fond. La question est de savoir si le retrait de la France de l'organisation militaire actuelle du Pacte sera un élément de réforme ou une cause d'affaiblissement de l'Alliance et d'ébranlement de la cohésion européenne.

PAR ses déclarations et ses initiatives récentes, le général de Gaulle vient de placer le pacte Atlantique (1), et le système militaire de l'O.T.A.N., au centre de l'actualité brûlante tout en déclenchant une véritable crise dans le camp occidental.

Indépendamment de cette nouvelle phase fort critique d'une discussion déjà longue et difficile en vue de l'établissement d'un meilleur équilibre à l'intérieur du monde occidental, il pourrait sans doute être utile d'exposer aussi clairement que possible les données du problème, en faisant évidemment un très grand effort d'objectivité.

La renaissance de l'Europe

Commençons par les changements profonds intervenus depuis la signature du pacte en avril 1949. Il y a tout d'abord ce qu'on est en droit d'appeler la renaissance de l'Europe. Le pacte Atlantique naquit incontestablement du désir des Européens d'être efficacement protégés par les Américains contre la menace soviétique. Ses inspirateurs, en grande partie des Français, ont voulu engager d'une manière définitive les États-Unis en Europe pour la première fois dans leur histoire durant le temps de paix. Ils se sont souvenus des expériences malheureuses des deux dernières guerres mondiales, dans lesquelles l'Amérique n'est intervenue qu'avec un grand retard. Toute hésitation américaine aurait risqué de devenir en 1949 catastrophique pour la liberté de l'Europe occidentale. Très probablement, il est aussi exact que le gouvernement de

Washington n'a pu obtenir pour cette alliance insolite l'approbation de son parlement que parce que les Américains n'avaient pas l'impression d'entrer dans un système multinational avec des liens réciproques et une aliénation de leur liberté de manœuvre politique et stratégique, mais qu'on leur demandait uniquement de jouer le rôle d'un protecteur. Il aurait d'ailleurs été inconcevable de penser en 1949 à des partenaires égaux pour les rapports entre les États-Unis et l'Europe.

Cette situation s'est sensiblement transformée selon l'avis général, mais les opinions divergent sur le degré des changements intervenus et sur leurs conséquences pratiques. En effet, si la remontée économique et politique de l'Europe ne fait pas le moindre doute et s'il est politiquement comme d'ailleurs psychologiquement souhaitable de remplacer l'esprit de protection initial par celui d'un véritable *partnership*, le déséquilibre reste considérable dans le domaine militaire, non pas seulement grâce à la supériorité atomique américaine, mais aussi en raison de la dispersion des efforts de défense européens, qui absorbent beaucoup d'argent pour un rendement hautement discutable. Le poids politique de l'Europe dans les affaires mondiales souffre de son côté du manque d'unité du continent, dont les États ne sont pas encore suffisamment devenus conscients de leur indispensable vocation européenne. Ces mêmes États balancent, selon les circonstances, entre un complexe de supériorité et un complexe d'infériorité. Ils voudraient bien faire valoir à Washington leur droit à l'égalité, mais ils considèrent, en même temps, le maintien de la protection américaine comme indispensable pour leur propre sécurité, en l'affir-

de l'O.T.A.N.

mant ouvertement ou en le pensant secrètement. Ces contradictions et ces insuffisances européennes ont créé un malentendu dans les relations avec les Etats-Unis. Tandis que l'Europe considère le *partnership* comme un droit, les Etats-Unis n'y voient qu'un désir justifié, difficilement réalisable dans l'immédiat, parce que les Européens n'ont pas encore rempli les deux conditions essentielles : la rationalisation de leur défense afin de lui donner une efficacité crédible, et l'unification politique afin d'être en mesure de parler d'une seule voix avec le partenaire américain.

Données stratégiques

Le deuxième changement est d'ordre stratégique et a une double cause, l'équilibre de la terreur atomique et une relative détente internationale en Europe. Sommairement, on peut affirmer que l'O.T.A.N. a changé de caractère lorsque les Américains ont abandonné la doctrine Nordstad pour essayer de convaincre les Européens de la justification de la doctrine MacNamara. En tant que commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain Lauris Norstad a toujours estimé qu'il serait impensable de défendre Berlin et l'Allemagne contre une sérieuse attaque soviétique sans l'emploi d'armes atomiques. Pour lui, il s'agissait uniquement de respecter un bref délai de réflexion afin que les responsables soient sûrs de se trouver en face d'une agression qualifiée. Selon ses vues, le maintien de la paix était assuré principalement par la menace de représailles atomiques. Dans des conversations privées, le général Norstad n'a d'ailleurs pas laissé de doute que dans un cas d'urgence, il aurait même recours aux armes atomiques sous sa responsabilité personnelle sans attendre l'autorisation du président des Etats-Unis.

Dès son arrivée au pouvoir, le président Kennedy, fortement impressionné par les dangers énormes que l'arme atomique faisait peser sur le destin du peuple américain, manifestait son intention de renforcer sur ce potentiel le contrôle exclusif du président des Etats-Unis et d'empêcher toute action individuelle d'une autorité subordonnée, si haute qu'elle soit. En même temps, son ministre de la Défense, MacNamara a calculé les risques qu'une guerre atomique pourrait comporter pour les Etats-Unis en raison de l'équilibre de la terreur établie dans le monde par les Russes, bien que les Etats-Unis aient conservé une très nette supériorité. Il en a conclu, avec l'accord de son président, qu'il faudrait tout faire pour éviter une guerre atomique et réfléchir sérieusement avant d'exposer l'Amérique à une destruction massive. Il a donc présenté à ses alliés la doctrine

MacNamara, qui transforme l'arme atomique d'une menace de représailles convaincante en ultime recours et qui envisageait, en outre, en cas d'agression l'éventualité d'une guerre conventionnelle d'une durée de quatre-vingt-dix jours. Selon l'opinion du gouvernement américain, l'Europe aurait dû renforcer sa défense conventionnelle dans une proportion suffisante afin d'être en mesure de faire face avec l'aide américaine à un tel conflit. Mais tous les experts occidentaux ont, entre temps, constaté qu'une telle réorganisation de la défense européenne est financièrement et aussi militairement impossible. L'OTAN n'a d'ailleurs jamais adopté la doctrine MacNamara, mais ce revirement américain l'a privée d'une véritable conception stratégique, sans laquelle une alliance militaire n'a guère de sens. Tandis que la nouvelle pensée américaine servait au Général de Gaulle de justification pour la mise sur pied d'une force de frappe nationale et aussi pour le dégageant de la France de l'OTAN, parce que l'organisation militaire du pacte atlantique comportait désormais, selon le président de la République, plus d'inconvénients que d'avantages, l'Allemagne devait se débattre durant des années dans les inquiétudes renouvelées, qui pesaient lourdement sur sa politique européenne et qui obligeaient les Etats-Unis à des tentatives multiples mais souvent incompatibles avec leurs véritables objectifs, afin de rassurer leur allié préféré en Europe. Sur l'OTAN planait donc un mélange pénible d'insécurité et d'hypocrisie.

Ce revirement américain a été facilité par une certaine détente internationale, intervenue après la dernière crise de Berlin en 1958 et la crise de Cuba, dont le déroulement a finalement mis fin à la menace soviétique directe contre Berlin. Si certains experts militaires étrangers ont pu reprocher au Général de Gaulle de doter la France d'une force de frappe nationale comme instrument essentiellement politique dans la conviction que jusqu'à nouvel ordre aucune guerre ne pourra plus avoir lieu, la doctrine MacNamara a été elle-même rendue possible par la supposition tacite que la sécurité de l'Europe n'est plus menacée et que la stratégie saurait donc aisément se permettre le luxe d'évoluer dans des sphères intellectuelles et théoriques. L'alliance montrait dans ces conditions le danger évident de perdre sa raison d'être.

Le poids de l'Asie

Le troisième changement, plus ou moins lié aux considérations qui précèdent, aura peut-être les répercussions les plus sensibles. Il suffit de poser une simple question : que serait devenue l'alliance si la Chine

LA RÉFORME DE L'O.T.A.N.

avait attaqué l'année dernière l'Inde après l'expiration de son ultimatum, et si dans cette éventualité, les Américains et les Russes l'avaient conjointement et parallèlement défendue? Le centre de gravité de la politique internationale et les tensions qui s'y rattachent s'est incontestablement déplacé de l'Europe vers l'Asie. Le continent asiatique préoccupe au même degré, bien que pour des motifs différents, mais néanmoins parfois convergents, l'Union Soviétique et les États-Unis. Les deux pays veulent et doivent se défendre contre la Chine. La guerre du Vietnam ne les sépare que superficiellement et provisoirement. Comme l'aggravation du conflit sino-soviétique est selon toute probabilité inévitable et comme l'Union Soviétique se range de plus en plus dans le groupe des pays riches, il serait plus qu'étonnant qu'un véritable rapprochement n'intervienne pas prochainement entre les États-Unis et l'Union Soviétique, avec le but de stabiliser la situation en Europe, afin d'avoir les mains libres en Asie. Dès à présent, le monde occidental donne l'impression d'attacher davantage d'importance au besoin de sécurité du bloc communiste européen envers l'Allemagne comme condition préalable d'un règlement quelconque de la question allemande qu'au complexe de sécurité de la République Fédérale. Si l'on fait abstraction de certaines prudenances diplomatiques, on peut constater que les opinions à ce sujet sont assez identiques à Paris, à Londres et à Washington. Il est évident que l'Alliance atlantique, dont les engagements sont limités à l'Europe, sera directement affectée par l'évolution des données internationales. Ce n'est pas son intégration ou son système de commandement qui sont principalement en cause, mais son existence même.

Avant de voir dans quelle mesure l'intégration, les bases américaines et le système de commandement posent des problèmes, il est nécessaire de se pencher sur les rapports qui ont jusqu'à présent existé entre la souveraineté nationale et la collaboration politique et qui ont été la cause d'un sous-développement incontestable de la consultation à l'intérieur de l'alliance. En effet, tous les efforts entrepris depuis 1956 afin de donner à l'alliance à côté de ses objectifs militaires une fonction politique avec l'obligation d'aboutir pour les grands problèmes à une coordination des politiques entre les pays membres, n'ont abouti qu'à des résultats partiels, temporaires et insuffisants.

Un point faible : la consultation

Certes, la principale tâche du Conseil atlantique, qui se réunit au niveau des ambassadeurs, en principe au moins une fois par semaine, consiste à entretenir une discussion régulière sur toutes les questions qui se posent à la diplomatie du monde occidental dans les différents continents. Bien que le pacte soit limité à la défense de l'Europe, ce qu'on appelle consultation a été étendu à toutes les régions du monde, de l'Amérique Latine jusqu'à l'Asie, en passant par l'Afrique. Seulement, on n'a jamais réussi à s'entendre réellement sur le mot « consultation ». Tout est parfait lorsque des intérêts majeurs sont en cause; c'est-à-dire pratiquement Berlin et la question allemande. Dans ce cas, la consultation aboutit facilement à des décisions ou, au moins, à des prises de position communes. Tout est également parfait lorsqu'on traite d'affaires mineures qui ne demandent aucune décision, mais uniquement

une information réciproque, qui est évidemment plus complète et plus directe dans un conseil multilatéral que par voie diplomatique.

Mais dès qu'on entre dans le vaste domaine intermédiaire, le mécanisme ne fonctionne plus. A différentes reprises, les pays membres se sont contentés d'informer le Conseil atlantique peu de temps avant de prendre des décisions capitales ayant éventuellement des répercussions sur l'un ou l'autre partenaire. Toutes les puissances ayant des intérêts extraeuropéens, des États-Unis jusqu'au Portugal, ont, dans des circonstances plus ou moins tragiques, traité l'OTAN comme un parent pauvre. La France a ainsi fréquemment péché pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, les États-Unis pendant la crise de Cuba et durant toute la guerre du Vietnam, sans parler de l'intervention à Saint-Domingue, la Belgique et les États-Unis pour le Congo, etc. Au cours des dernières années, l'OTAN a seulement pu obtenir que l'information soit légèrement antérieure à l'événement et pas postérieure. Il est rare que dans des cas semblables l'information ait été le point de départ d'une véritable consultation. En général, elle n'a donné lieu qu'à un échange de vues plus ou moins platonique. Même lorsqu'on s'aventurait jusqu'à une véritable con-

CONFÉRENCE DE PRESSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE du 23 février 1966

« Si la France considère qu'encore aujourd'hui il est utile à sa sécurité et à celle de l'Occident qu'elle soit alliée à un certain nombre d'États, notamment à l'Amérique, pour leur défense et pour la sienne, (...), si la déclaration faite en commun sous forme de traité de l'alliance atlantique (...) reste à ses yeux toujours valable, elle reconnaît en même temps que les mesures d'application qui ont été prises par la suite ne correspondent plus à ce qu'elle juge satisfaisant, pour ce qui la concerne, dans les conditions nouvelles...

» ...Par conséquent, sans revenir sur son adhésion à l'alliance atlantique, la France va, d'ici au terme ultime prévu pour ses obligations (...), continuer à modifier successivement les dispositions actuellement pratiquées, pour autant qu'elles la concernent.

» ...Au total, il s'agit de rétablir une situation normale de souveraineté dans laquelle ce qui est français, en fait de sol, de ciel, de mer et de forces, et tout élément étranger qui se trouverait en France ne relèveront plus que des seules autorités françaises. C'est dire qu'il s'agit là non d'une rupture mais d'une nécessaire adaptation. »

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

frontation des politiques, on a reculé devant les décisions communes et laissé finalement au pays intéressé sa liberté d'action.

Les discussions préalables dans l'OTAN sur le désarmement et le comportement des pays membres à la conférence de Genève sont à cet égard fort significatifs, bien que plusieurs membres de l'alliance atlantique non représentés à Genève soient directement touchés par les décisions qui pourraient y être prises et bien que la confrontation des politiques ait presque toujours fait ressortir des divergences d'opinion considérables. L'attitude des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Italie à la conférence de désarmement de Genève n'a en effet que rarement été influencée dans un sens positif par le Conseil atlantique, qui a uniquement obtenu le retardement de certaines initiatives. On se trouve incontestablement dans une situation malsaine, lorsque l'action d'un pays s'accompagne au moins théoriquement du risque de déclencher en dehors de la zone de l'OTAN un conflit majeur dans lequel ses partenaires atlantiques sont éventuellement entraînés pour des raisons multiples sans que le Conseil atlantique ait effectivement le droit de discuter sérieusement avec ce pays sur sa politique.

Cette impasse de l'alliance s'explique par le poids encore trop lourd que la souveraineté nationale fait peser sur la collaboration internationale. Dans les grandes ou dans les petites circonstances, qu'il s'agisse d'opérations militaires ou tout simplement du commerce avec l'Est, pratiquement tous les pays membres ont obstinément refusé de renoncer au libre exercice de leur souveraineté en faveur de la solidarité atlantique. A différentes reprises, les Américains et les Anglais n'ont pas laissé le moindre doute sur le fait qu'ils ne sauraient jamais accepter un droit de regard véritable du Conseil atlantique sur leur politique étrangère. Même sous la V^e République, la France serait allée plus loin dans le domaine de la collaboration diplomatique internationale que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Il est donc assez inexact de dire que la crise actuelle de l'OTAN se réduit au fait que la France exige moins d'intégration et les autres pays davantage. Peut-être à l'exception de l'Allemagne et de quelques petits partenaires, que cette question laisse indifférents, tous les Etats membres n'approuvent un supplément d'intégration que dans la mesure où il n'affecte que le voisin. Tout le système constitutionnel américain est parfaitement incompatible avec l'intégration. Il faut avoir le courage et l'objectivité d'affirmer avec force que ni les Etats-Unis ni la Grande-Bretagne ne se sont jamais sentis intégrés dans l'Alliance atlantique, indépendamment de la signification qu'on donne à ce mot. Les Etats-Unis ont, de leur côté, sans cesse exigé une plus forte intégration des Européens, tandis que la France aurait souhaité une véritable intégration anglo-saxonne. On assiste donc à un dialogue de sourds dans un climat d'hypocrisie.

Quelle intégration ?

Ceci dit, il faut déterminer le degré d'intégration de l'alliance. Juridiquement, il est nul en temps de paix. Les différents commandements atlantiques ne disposent

d'une autorité propre qu'en état d'urgence ou de guerre à la suite d'un vote unanime des pays membres, dont chacun garde pour cette ultime décision toute sa liberté juridique, car contrairement au traité de Bruxelles pour l'Union de l'Europe Occidentale, l'obligation d'assistance militaire dans le Pacte Atlantique n'est pas automatique. En temps de paix, les commandements ne sont que des organismes d'harmonisation ayant l'objectif louable de mettre sur pied avec la collaboration volontaire permanente des gouvernements un ensemble militaire aussi cohérent que possible. Ces commandements sont si peu intégrés dans le sens strict et juridique que leur personnel militaire continue à être payé selon des barèmes différents par son administration nationale, à laquelle il reste hiérarchiquement subordonné, y comprise l'action disciplinaire. Les commandants en chef ne peuvent pratiquement pas empêcher un gouvernement de rappeler un officier ou de le remplacer par un autre. Ils ont théoriquement le droit de demander à un gouvernement le rappel d'un officier incapable, mais cette procédure est très rarement employée. Leur autorité se limite au travail dont ils ont la responsabilité. En dehors du travail, aucun officier ne peut être considéré comme intégré ou atlantique. Le secrétariat de l'O.T.A.N. possède ainsi une structure plus « intégrée », car il est exclusivement composé de fonctionnaires internationaux, tandis que le personnel de Shape ou de Fontainebleau reste largement national.

Les troupes mises à la disposition des commandements de l'O.T.A.N. conservent en temps de paix toute leur autonomie nationale. Le commandement des troupes américaines stationnées en Europe à Heidelberg se distingue par un caractère très américain, nullement gêné par l'existence de l'O.T.A.N. Il faut signaler aussi que le commandant en chef des troupes françaises en Allemagne n'est en aucune manière subordonné au commandement atlantique de Fontainebleau, qui ne peut communiquer directement pour son travail de planification qu'avec les commandements des divisions françaises. Pour se mettre en rapport avec le commandant en chef de toutes les troupes françaises en Allemagne, il doit passer par le ministère des Armées à Paris. Les divisions ne sont, en outre, assignées à l'O.T.A.N. que pendant le délai d'un an, évidemment renouvelable. Chaque année, au moment de la revue annuelle de l'O.T.A.N., chaque pays a théoriquement le droit de retirer ses divisions. Bien entendu, il y a l'obligation morale et politique de les maintenir, mais aucun engagement juridique, de telle sorte qu'on ne puisse guère parler d'une véritable intégration. L'Allemagne seule se trouve dans une situation un peu particulière, d'ailleurs par sa propre volonté, ayant renoncé à la mise en place d'un commandement national proprement dit, mais même l'Allemagne n'est pas juridiquement obligée par les accords de Paris de mettre toutes ses divisions à la disposition de l'O.T.A.N.

Le système d'infrastructure n'est pas non plus intégré dans le sens strict du mot. Les terrains d'aviation sont tous restés propriété nationale, même s'ils ont été construits avec des crédits O.T.A.N. Le financement commun est uniquement lié à l'obligation de mettre ces installations à la disposition d'un ou plusieurs alliés. Les contrats pour leur utilisation sont pourtant conclus bilatéralement. D'autres installations sont, cependant,

LA REFORME DE L'O.T.A.N.

entretenues en commun sur le budget de l'infrastructure, ce qui ne change cependant rien au droit de propriété nationale.

L'interdépendance

Il est cependant indéniable que le système de l'O.T.A.N. c'est une interdépendance assez forte, déjà du fait que toutes les armées nationales dépendent dans une large mesure d'une infrastructure commune. Peu importe que cette infrastructure soit réellement intégrée ou administrée selon des règles nationales, qu'elle résulte d'accords multilatéraux et bilatéraux. Le fait que l'Allemagne possède en France des dépôts d'armement lie la France, qu'elle le veuille ou non, à l'Allemagne et limite d'une certaine manière sa libre action diplomatique, même si ces dépôts sont administrés par des officiers français. Quant aux commandements de l'O.T.A.N., leur travail permanent de planification en vue d'un éventuel conflit doit aboutir nécessairement à une assez grande harmonisation entre les états-majors nationaux. Ce n'est pas le droit qui crée l'intégration, mais la pensée humaine et la volonté bien naturelle des officiers responsables de travailler ensemble sans tenir compte des distinctions nationales. L'O.T.A.N. a ainsi préparé le terrain à une « intégration des esprits ». Elle doit sa réussite dans le domaine militaire beaucoup moins aux dispositions du traité qu'à la mobilisation de la volonté des hommes. On peut douter que le remplacement du système actuel dit intégré par un système dit de coordination provoque des changements profonds dans la situation, car selon toute probabilité, la « coordination » se baserait sur la même volonté commune que l'« intégration », ce qui a d'ailleurs été largement prouvé dans le cas français pour la marine.

Les données du problème des bases militaires en France, enfin, sont extrêmement simples. Elles doivent leur existence à une série d'accords bilatéraux conclus depuis 1945 entre la France et les Etats-Unis. Bien que sur la demande des Etats-Unis leur contenu n'ait jamais été rendu public, on est en droit d'affirmer selon des études sérieuses qu'ils respectent très largement la souveraineté française, ce qui a permis à certains experts américains de préciser qu'une discussion de cinq minutes suffirait pour régler tout litige éventuel entre la France et les Etats-Unis au sujet des bases. En effet, la France a le droit d'interdire aux Etats-Unis toute utilisation des bases contraire aux décisions de l'O.T.A.N. et en dehors des engagements pris par la France dans le cadre de l'O.T.A.N. Jusqu'à présent, les missions de liaison entretenues par la France sur ces bases n'ont joué qu'un rôle strictement administratif. Il ne dépendrait que du gouvernement français de leur donner un caractère militaire et de les charger d'une surveillance réelle des bases afin que leur utilisation reste toujours conforme aux accords conclus.

Nous dépasserions le cadre de cet exposé si nous voulions proposer des solutions pour la réforme de l'O.T.A.N. et présenter des spéculations sur les conséquences éventuelles d'un abandon de l'organisation par la France, sans que cette dernière quitte l'alliance. Notre conclusion se limite donc à une seule question : le maintien de l'alliance reste-t-il nécessaire ?

Menace et danger

Le général de Gaulle a fort bien résumé la situation internationale et l'opinion de la plupart des pays occidentaux en laissant entendre lors de sa dernière conférence de presse que la menace soviétique a disparu mais que le danger soviétique subsiste. Ce danger semble à la fois politique et militaire. Afin que Moscou ne soit pas tenté de retourner à la menace et afin qu'on puisse prévoir sérieusement une élimination progressive du danger, la défense occidentale politique et militaire devra rester convaincante. Parce que l'O.T.A.N. existe, on peut avoir l'impression qu'elle n'est plus tellement nécessaire, mais dès qu'elle aura disparu, elle apparaîtra à nouveau rapidement comme indispensable. Elle est, en outre, devenue un élément d'équilibre, en rendant à la longue le réarmement allemand acceptable pour l'Union Soviétique, qui commence peu à peu à comprendre que l'inclusion de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. est pour elle une sérieuse garantie contre toute aventure militaire allemande. Enfin, l'organisation atlantique reste un atout majeur de l'Europe dans ses rapports avec les Etats-Unis. A différentes reprises, Washington a été obligé de tenir compte pour la définition de sa politique des intérêts, des susceptibilités et des résistances de ses partenaires européens. Certes, la consultation à l'intérieur de l'O.T.A.N. laisse fortement à désirer, mais sans l'O.T.A.N., la politique étrangère américaine serait encore plus autoritaire et plus indépendante des points de vue européens. Et pour l'avenir, l'O.T.A.N. devrait fournir le seul cadre dans lequel l'Europe pourrait obtenir des Etats-Unis qu'un minimum de coordination de la politique étrangère soit réalisé, en même temps que la promesse que l'Amérique traitera l'Europe dans ce domaine comme partenaire et non pas comme tiers payant.

Alfred FRISCH.

(1) Le Pacte Atlantique groupe les U.S.A., la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, la Turquie, la Grèce, le Canada, le Portugal, le Danemark, la Norvège, l'Islande, les Pays-Bas

N.D.L.R.

La distinction habituellement pratiquée entre l'Alliance Atlantique et l'O.T.A.N. n'est pas bonne, il vaudrait mieux distinguer entre l'organisation politique de l'O.T.A.N. et son système actuel d'organisation militaire caractérisé par un commandement commun dès le temps de paix et par un très modeste degré d'intégration ; le général de Gaulle ne paraît pas refuser la participation française au Conseil Atlantique, à son secrétariat général, à son Comité militaire et au « groupe permanent » (standing group) de Washington où est discutée la stratégie générale de l'Alliance mais il refuse le commandement unique et l'intégration.

Au moment où nous mettons sous presse la grave situation diplomatique créée par l'attitude de la France est encore confuse et ne permet pas d'avancer des conclusions. Pour l'instant les inquiétudes et les incertitudes demeurent.

POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT

PAR GEORGES MESMIN

Le problème du logement n'a pas encore trouvé en France de solution satisfaisante. L'étude, ci-après, de Georges Mesmin, inspecteur des Finances, aborde la question sous un éclairage qui invite à reconsidérer certaines idées reçues ; nous versons ses suggestions au dossier que nous ouvrons sur cet important sujet.

LA France vient de franchir, en 1965, le cap des 400.000 logements terminés dans l'année. C'est un motif de satisfaction incontestable. L'objectif du V^e Plan, qui est de 480.000 logements pour 1970, ne paraît plus tellement éloigné.

Mais y a-t-il lieu de se laisser aller à l'optimisme ? 480.000 logements en 1970 seront-ils suffisants, alors que les besoins actuels sont criants et que ceux qui naîtront du processus d'urbanisation et de l'arrivée à l'âge d'homme des classes nombreuses de 1966 seront encore plus aigus ; alors que la crise qualitative est encore plus évidente que la crise quantitative ?

La France est un des rares pays d'Europe occidentale à n'avoir pas encore maîtrisé le problème du logement. Si on la compare à l'Allemagne fédérale, qui construit allégrement entre 500.000 et 600.000 logements par an depuis bientôt dix ans, ou aux pays scandinaves, qui offrent des exemples nombreux de quartiers neufs, accueillants et agréables, elle fait plutôt triste figure : patrimoine ancien délabré, quartiers nouveaux monotones, sites de banlieue saccagés, prix excessifs...

Avant de proposer des remèdes à une situation aussi peu brillante, il faut essayer de tenter un diagnostic, d'analyser les causes, pour en tirer des enseignements utilisables en vue d'une politique dynamique.

Les raisons du retard français

Le retard pris entre les deux guerres était-il trop grand, les destructions de la guerre trop profondes ? Mais l'Allemagne, plus détruite que la France, est maintenant dans une situation meilleure. Faut-il accuser alors le manque d'intérêt des Français pour le logement, qui passe après la nourriture ou le vêtement ? ou les défaillances de l'in-

dustrie du bâtiment ? ou l'action des spéculateurs fonciers ?

Toutes ces explications ont leur part de vérité mais elles ne vont pas au fond du problème. Il s'agit de phénomènes secondaires. La vérité, c'est que la cause principale de la situation actuelle est d'ordre institutionnel. La prolongation de la crise est due à l'absence d'unité du marché du logement, due elle-même à la politique suivie depuis plus de vingt ans par les pouvoirs publics.

Le marché du logement, livré à lui-même, serait un marché parfaitement fluide, ce serait, en quelque sorte, le marché classique, puisqu'il y a sur ce marché multiplicité et atomocité des agents économiques : propriétaires, locataires, acquéreurs, vendeurs, promoteurs, entrepreneurs, constructeurs... Or, la concurrence ne joue pas et il existe une contradiction évidente entre cette atomocité, cette fluidité théoriques et le caractère figé et compartimenté du marché actuel, qui se caractérise par l'existence de secteurs non communiquants, de plusieurs catégories juridiques, qui entraînent finalement celle de plusieurs catégories de Français : ceux qui paient beaucoup et ceux qui paient peu pour se loger.

Cette fragmentation du marché tient à deux réglementations essentielles, celle des immeubles anciens et celle des logements sociaux qui en est le corollaire.

Le patrimoine ancien

C'est un véritable statut qui régit les immeubles construits avant 1948, sous prétexte de protéger leurs occupants. Ceux-ci ont un privilège important, qui résulte de la taxation des loyers à un niveau inférieur à celui qui s'établirait spontanément par le jeu de l'offre et de la demande. Ce statut existe depuis près de cinquante ans. La loi du 1^{er} septembre 1948, courageuse pour l'époque, rendait la

POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT

liberté des prix aux logements construits après 1948, mais se bornait, pour les logements construits avant 1948, à prévoir des majorations semestrielles de loyer. Pour des raisons politiques, les gouvernements successifs de la IV^e et de la V^e République ont fait jouer avec une prudence excessive ce mécanisme des majorations semestrielles. Ils l'ont même arrêté pendant certaines périodes (sous prétexte de lutter contre la vie chère!), si bien que le rattrapage n'a pas joué de façon suffisante et que les logements anciens restent taxés, dans toutes les villes importantes, à des niveaux de prix très inférieurs à une juste rémunération du service rendu.

Les conséquences de ce statut sont considérables tant du point de vue social que du point de vue économique.

Sur le plan de la justice sociale, le procès du système n'est plus à faire.

En effet, les bénéficiaires du privilège, si l'on met à part le cas des vieillards, sur lequel je reviendrai, sont en général des personnes aisées. Pour une bonne part, elles se trouvaient déjà installées avant 1948; elles ont donc plus de 45 ans; or, c'est après la quarantaine que l'on parvient à un certain palier dans sa carrière et que l'on a cessé de supporter des charges afférentes aux premières années d'installation d'un foyer. Les familles qui ont pénétré dans le patrimoine ancien après 1948 sont aussi des familles relativement aisées, car elles ont pu payer un droit d'entrée, sous forme de « pas-de-porte », ou bien elles ont acheté des appartements dont elles ont évincé les locataires au bout de plusieurs années de procédure.

Ainsi, les faibles sont progressivement évincés du patrimoine ancien au profit de gens plus aisés qu'eux. Ces faibles sont obligés de se loger dans le patrimoine neuf, plus cher, ou d'essayer de rentrer à nouveau dans le patrimoine ancien, mais en « meublé » ou en sous-location. Le scandale est à son comble, puisque le locataire privilégié consent des sous-locations à un prix qui, pratiquement, est libre, alors que lui-même bénéficie du prix taxé. On peut, à juste titre, s'étonner que des partis et des journaux dits « de gauche » défendent, parfois vigoureusement, le maintien d'un système aussi injuste.

Les effets d'ordre économique ne sont pas moins néfastes. Les immeubles de nos villes sont sales, vétustes, sans équipements, puisque les propriétaires reçoivent des loyers dont le montant ne leur permet pas de faire des réparations. En 1962, 60 % des logements français dataient d'avant 1914. Il faudrait donc un effort de modernisation et celui-ci ne peut se faire, faute de support économique. Les locataires privilégiés sont mécontents de l'absence de confort de leurs immeubles, sans vouloir admettre que c'est leur privilège qui en est cause.

Le statut des immeubles anciens a aussi des effets sur la construction neuve. D'abord un effet sur l'offre qui est bien connu : les capitaux privés ne s'investissent plus dans la construction locative, comme avant 1914, car ils ont été rendus craintifs par l'expérience du blocage des loyers. Mais les effets sur la demande sont également très importants, les logements anciens étant les plus nombreux, leur prix est considéré comme normal par la population; c'est le privilège qui devient la norme. Il y a donc une réticence générale à considérer comme normale des loyers pouvant assurer aux propriétaires une rentabilité honnête des capitaux investis. Des loyers considérés comme tout à fait raisonnables dans des pays comme la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, apparaissent en France comme exorbitants : on les paie si on ne peut faire autrement, mais les loyers de la loi de 1948 restent la référence valable. Le mythe du « propriétaire-vautour » a fait un mal considérable. Il est permis, en France, de s'enrichir en offrant à la location des chalets de montagne ou des villas au bord de la mer; mais c'est toujours mal vu lorsqu'il s'agit d'une résidence principale...

Les effets sur le niveau général de la demande s'accompagnent d'effets sur sa composition sociale. Les bénéfi-

ciaires du privilège, bien entendu, ne veulent pas l'abandonner; or ce sont eux qui devraient constituer la clientèle d'un marché dynamique de la construction neuve. On a ainsi écrémé la clientèle la plus riche (à classe sociale donnée) et le secteur des logements neufs se trouve, par force, destiné à la clientèle des jeunes ménages aux revenus modestes.

Les logements sociaux

L'existence d'un secteur très important de logements sociaux est donc le corollaire du statut des immeubles anciens. Puisque les capitaux privés se trouvaient découragés et que les familles qui se présentaient sur le marché des logements neufs étaient les moins fortunées, l'Etat a été amené à agir massivement dans le domaine de la construction, par l'intermédiaire d'organismes à vocation « désintéressée » : les Offices et Sociétés d'H.L.M., les C.I.L., la Société centrale immobilière de la Caisse des Dépôts (S.C.I.C.). Les promoteurs privés restent une minorité et ce n'est que très récemment qu'ils ont pris une certaine importance dans la construction française. La politique générale de la construction reste basée sur la prédominance du logement social, à qui l'Etat accorde toutes ses faveurs.

Les logements sociaux bénéficient d'un financement privilégié sous forme de prêts d'origine publique, accordés à des taux très inférieurs aux taux pratiqués sur le marché des capitaux et pour une très longue durée : le financement à 1 % en 45 ans dont bénéficient les logements locatifs H.L.M., par exemple, est un véritable cadeau. En contrepartie de ce financement très privilégié, l'Etat impose des normes aux logements qui en bénéficient. Ils ne doivent pas être « luxueux » (et chacun sait que les fonctionnaires qui établissent ces normes ont tendance à considérer comme luxueux ce qui n'est que de la bonne qualité). On impose des prix-plafonds aux constructeurs. Pour obliger ceux-ci à répercuter les avantages financiers sur leur clientèle, on surveille les prix de vente ou les loyers. Enfin, on impose des plafonds de ressources à cette clientèle : il faut que ces logements sociaux soient réservés aux familles modestes et à elles seules. Tout ceci exige évidemment un arsenal réglementaire très lourd.

Il y a donc un véritable statut des logements sociaux, qui a, sur l'économie de la construction, des effets assez comparables à ceux qui résultent du statut des immeubles anciens. En effet, l'existence des logements sociaux crée une nouvelle cassure à l'intérieur du marché du logement. En schématisant beaucoup, on peut distinguer trois secteurs autonomes : celui des logements anciens, celui des logements sociaux et celui des logements neufs du secteur libre qui sont, de très loin, les moins nombreux. Les loyers pratiqués dans ces trois grands secteurs sont très différents pour des logements ayant à peu près les mêmes caractéristiques au point de vue de la surface, du confort et de l'emplacement. Les deux premiers secteurs ont des loyers taxés à des niveaux inférieurs au niveau normal (celui qui assurerait une rentabilité normale aux capitaux investis, c'est-à-dire celui auquel les mêmes logements seraient loués en Belgique ou en Suisse). Seuls les loyers du troisième secteur sont au prix du marché, mais un marché extrêmement étroit, où l'insuffisance de l'offre maintient une tendance permanente à la hausse des prix.

Le statut des logements sociaux est, en apparence, plus défendable que celui des logements anciens. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que ces logements, théoriquement réservés à une clientèle modeste, sont très souvent détournés au profit de familles qui pourraient payer le prix normal, le prix « européen ». Au moment de l'attribution du logement il y a déjà un « déchet » car, pour diverses raisons (recommandations politiques; désir des organismes d'avoir des clients solvables) un cer-

tain nombre de gens « débrouillards » s'introduisent dans leur social. Au fur et à mesure que le temps passe, la discordance s'accroît entre la théorie et la pratique par suite des promotions sociales ou de la simple amélioration du niveau de vie des familles. Le sacrifice fait par le contribuable en leur faveur n'est pas ou n'est plus justifié. On assiste donc, chaque année, à un vaste gaspillage des deniers publics, un détournement des logements conçus pour des « faibles » par des familles qui ne le sont pas ou ne le sont plus.

Ces privilégiés sont, eux aussi, des privilégiés mécontents, qui finissent par pester contre l'exiguïté ou la mauvaise insonorisation de leur logement (de même que les privilégiés des logements anciens pestent contre l'absence d'ascenseur). Mais ils y restent néanmoins, car l'avantage financier dont profite le logement social les dissuade de s'adresser au secteur libre. Ce qu'ils ne dépensent pas pour se loger, ils le dépensent ailleurs : la France a une très forte densité de voitures ; les Français dépensent plus pour leurs vacances que leurs voisins. C'est parce qu'il ne paie que 150 francs par mois pour se loger que le Français moyen paiera très facilement 1.000 francs pour un mois au propriétaire de la villa qu'il loue pour ses vacances. Il peut être moins économe sur le superflu puisque l'Etat se charge de lui diminuer la charge du nécessaire ! On avouera que cette situation est plus que propice au développement de la propension à consommer, contre les excès de laquelle les pouvoirs publics prétendent lutter.

Injustice, cherté, inefficacité

Au total, la politique actuelle est non seulement injuste mais coûteuse et inefficace.

Injuste parce qu'elle fabrique à longueur d'année des privilèges. Le secteur du logement est celui de l'économie française où il y a le plus d'injustices. Celui de la viande est un paradis en comparaison : dans aucune boutique on ne trouve le plat de côtes à un prix supérieur au rumsteack ! Mais, dans n'importe quelle ville de France, on trouve dans une même rue trois logements semblables qui, en fonction de leur statut juridique, présenteront des différences de prix considérables à l'achat ou à la location.

Coûteuse, parce qu'elle met, du fait de l'ampleur du secteur social, la plus grande partie de la construction à la remorque des finances publiques : les logements aidés par l'Etat représentent chaque année 80 % du total, pourcentage qui n'est atteint dans aucun pays voisin. Parce que les deniers de l'Etat sont détournés de leur destination. Parce que ce patrimoine neuf est médiocre et sera rapidement inadapté aux besoins des générations futures. Parce que le patrimoine ancien est mal utilisé. Parce que l'accumulation des réglementations impose à des millions de personnes des gaspillages de temps et d'argent considérables. Enfin et surtout, parce que le cloisonnement juridique du marché entraîne une résistance générale à la mobilité des familles, donc des agents économiques, qui est génératrice de pertes incalculables pour l'économie française : si les travailleurs pouvaient facilement rapprocher leur domicile de leur lieu de travail, que de temps économisé, de fatigues évitées, de promotions sociales rendues possibles, de productivité gagnée !

Inefficace, parce que l'économie de pénurie est artificiellement perpétrée, alors que tout devrait pousser les pouvoirs publics à engager résolument le pays, à la suite de tous les pays voisins, dans une économie de renouvellement. Tous ces logements qu'on ne modernise pas ou que l'on construit selon des normes érigées sont inadaptés aux véritables désirs de la clientèle et cette inadaptation détourne la consommation vers d'autres secteurs et risque, à la longue, de provoquer le ralentissement ou l'arrêt de la mécanique. Pour le plaisir de pouvoir recevoir des amis, de ne plus entendre le bruit des voisins, combien de famil-

les accepteraient de faire des sacrifices financiers ! Mais on leur propose un logement social neuf, guère plus beau que le leur, à dix kilomètres plus loin du centre. Pour quelques mètres carrés supplémentaires il leur faudrait perdre encore plus de temps en déplacements. Finalement, ils restent et continuent d'être mal logés.

Retrouver l'unité du marché du logement

Quels seraient les éléments d'une véritable politique du logement et de la construction, qui supprimerait progressivement les injustices, qui donnerait à chacun en fonction de l'effort qu'il fournit, qui résoudreait le problème qualitatif en même temps que le problème quantitatif ?

Cette politique devrait avoir pour objectif essentiel de restaurer l'unité du marché du logement. Elle suppose l'adoption rapide de trois séries de mesures : les unes concernent le patrimoine ancien, les autres la construction neuve, les dernières l'aide aux familles modestes.

Il faut supprimer le statut particulier des immeubles anciens. La loi de 1948 était courageuse pour l'époque ; mais elle est maintenant complètement inadaptée à la situation et il est urgent de supprimer la barrière qu'elle élève entre logements neufs et logements anciens.

Bien que la revalorisation des loyers anciens fasse partie de la politique affichée par les pouvoirs publics, elle se poursuit fatalement à une allure tellement lente que le retard ne sera jamais rattrapé. Il faut donc choisir une autre approche en supprimant le plus vite possible la taxation elle-même et en rendant rapidement les logements anciens au droit commun des baux librement débattus. Un échancier devrait être établi, sur deux ou trois ans, en commençant par les villes où il n'y a plus de crise aiguë et par les catégories de logements les plus confortables, qui sont habités par les gens les plus aisés.

Les adversaires d'une telle mesure prétendent que les loyers anciens devenus libres se porteraient immédiatement au niveau actuel des prix du secteur libre et que l'on aboutirait à une flambée des prix. C'est oublier que, sur un marché libre, le prix résulte non seulement des exigences de ceux qui offrent, mais aussi des possibilités de ceux qui demandent. La demande qui se porte actuellement sur le secteur libre est celle d'une clientèle aisée, très marginale. Si l'on mettait assez rapidement sur le même marché libre les 7 millions de logements locatifs anciens, les propriétaires ne pourraient évidemment pas trouver preneurs au niveau actuel des prix. En vertu du principe des vases communicants, le niveau des loyers s'établirait au prix normal, c'est-à-dire celui qui est pratiqué dans des pays voisins de même niveau de vie, qui ont rétabli la liberté, comme la Belgique.

Un secteur intermédiaire

Dans le domaine de la construction neuve, je pense qu'il faut abandonner l'orientation actuelle qui consiste à vouloir loger à grand-frais les huit dixièmes des familles dans des logements sociaux, sous prétexte qu'on ne s'occupe que de cas intéressants et à faire chaque année des milliers de « privilégiés mécontents ».

Il faut donc essayer d'animer un secteur intermédiaire entre le logement de luxe et le logement social. Le problème est alors de mettre au point un financement différent de celui du logement social, trop avantageux et du logement de luxe, trop cher. On pourrait ainsi faire démarrer une économie de renouvellement parce que ce financement correspondrait aux possibilités financières des gens aisés qui désirent quitter leur logement social ou leur logement ancien et acceptent pour cela de faire un effort supplémentaire.

Il ne suffit pas que taux et durée soient raisonnables (de l'ordre de 7 % en 20 ans). Il faut aussi baser ce financement du logement intermédiaire sur les principes opposés

POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT

à ceux qui régissent le logement social. Il devrait d'abord être affranchi des normes-plafonds techniques ou financières. Ouvert à toutes les catégories de logements, il devrait l'être également à tous les emprunteurs, sans conditions de ressources, à tous les promoteurs, y compris les organismes d'I.L.M. (qui seraient certainement très contents de recourir à ce financement pour pouvoir loger les personnes aisées qui encombrant leurs logements sociaux et pouvoir attribuer ceux-ci à des familles plus modestes). Enfin, point essentiel, il faudrait que ce financement ne soit l'apanage d'aucun établissement financier, que tous puissent y participer, que ce soit le Crédit Foncier, la Caisse des Dépôts ou les Banques, entre lesquels il faut recréer, au profit des clients, une véritable concurrence.

Lorsque ce financement intermédiaire sera organisé, l'essentiel sera fait et les mécanismes joueront naturellement dans le bon sens.

L'aide à la personne

Une telle politique, basée avant tout sur les préoccupations économiques, est déjà en elle-même très sociale puisqu'elle aurait pour effet de supprimer les privilèges et de pousser les privilégiés hors des secteurs qu'ils occupent indûment, de sorte que soient liées les conditions qui permettraient aux faibles d'être mieux logés parce qu'ils auront de la place dans les secteurs faits pour eux.

Néanmoins, elle aurait pour effet d'augmenter les loyers du patrimoine ancien. Beaucoup de familles, comme je l'ai montré, y bénéficient de privilèges absolument injustifiés, mais il y a également un certain nombre de gens qui seraient réellement très gênés si l'augmentation de leur loyer n'était pas compensée. C'est notamment le cas des vieillards dont la plupart ont de faibles ressources. La solution de ce problème social existe : c'est l'allocation-logement.

Autant « l'aide à la pierre », sous forme de primes ou de bonifications trop généreuses conduit rapidement au gaspillage des deniers publics, autant l'aide à la personne est parfaitement souple et adaptée au but recherché : elle n'avantage que ceux qui méritent d'être avantagés. Malheureusement, l'allocation-logement est actuellement réservée aux familles qui perçoivent les allocations familiales. Il faudrait donc la généraliser et en faire bénéficier les célibataires et les ménages sans enfants dont les revenus sont modestes. Est-ce que le poids d'une telle mesure serait considérable pour les finances publiques ? Je pense que, dans la mesure où elle s'accompagnerait d'une reconversion progressive de l'aide à la pierre vers un secteur intermédiaire ou normal beaucoup moins aidé que le secteur social, on parviendrait facilement à équilibrer par ces économies les dépenses

supplémentaires qui seraient faites du côté de l'aide aux personnes. Les pouvoirs publics, de toute manière, gagneraient dans tous les cas, très nombreux, où l'aide à la pierre est donnée (par la force des choses : impossibilité d'évincer l'habitant), alors que l'aide à la personne ne serait pas donnée.

Enfin, d'un point de vue purement « philosophique », je pense que l'aide à la personne est préférable parce qu'elle est plus respectueuse de la liberté des bénéficiaires. L'aide à la pierre est de nature paternaliste (comme la cantine, opposée au chèque-restaurant), car elle oblige les bénéficiaires à se loger dans un logement « attribué », donc non choisi par eux, tandis que l'allocation-logement est donnée pour n'importe quel logement, à condition qu'il ne soit pas un taudis.

En guise de conclusion, je voudrais dire que cette politique, qui paraît aller à l'encontre de certaines données actuelles, correspond pourtant à l'évolution nécessaire des choses.

Les recettes qui ont réussi dans les pays voisins de même niveau de vie finiront progressivement par s'imposer en France. Si les pays où l'économie de marché prédomine tandis que l'économie administrative n'est qu'un adjuvant arrivent à maîtriser le problème, la France pourra-t-elle longtemps garder un système où l'économie de marché n'est, à l'inverse, que l'adjuvant d'une économie administrative dominante ?

Les échéances financières du V^e Plan vont nous obliger à des révisions déchirantes. Les investissements publics, qui conditionnent la modernisation et la compétitivité de notre économie ne pourront pas être tous financés par les pouvoirs publics, dans un pays où l'impôt est trop inégalement réparti. On achoppera donc rapidement sur la contradiction entre l'ampleur des objectifs et la faiblesse des moyens de l'Etat, dont on ne pourra sortir que par une révision de la doctrine excessivement interventionniste qui continue de régner. Au lieu de regarder dans quels nouveaux secteurs l'Etat pourrait bien intervenir, il faudra examiner au contraire quels sont les grands secteurs qui ont été pris en charge administrativement et financièrement dans le passé et qui peuvent retourner sans dommages à l'économie de marché.

Le secteur du logement, qui coûte déjà très cher à l'Etat, et qui doit encore se développer très largement, est précisément le secteur idéal où l'on peut passer rapidement de la « débudgétisation », qui n'est que la substitution de la Caisse des Dépôts au Trésor, à un véritable relais par le marché libre avec tout le dynamisme que cela comporte.

Georges MESMIN.

B. B. aux deux visages

PAR RENE PASCAL

● « L'homme se défend contre la femme en tant qu'elle est source confuse du monde et trouble devenir organique. » (Simone de Beauvoir.)

QUAND l'après-guerre prit fin, B.B. vint. Il y a dix ans, B.B. régnait en souveraine absolue sur l'imaginaire des Français ; dans les rues de Paris on rencontrait, tous les dix mètres, « vingt Brigitte Bardot aux cheveux longs » ; le film « Et Dieu créa la femme » prenait le départ d'une fructueuse carrière. Aujourd'hui la toute puissante emprise de B.B. s'atténue ; aucune star n'emplit à elle-même l'Olympe français. Les franges brunes ou blondes qui cachent les fronts relèvent de cover-girls diverses ; elles n'émanent pas d'un modèle unique. Du coup on se prend à avoir envie de faire l'histoire de ce mythe nommé B.B. et, surtout, de dévoiler sa signification.

Pourtant, il faut avancer avec prudence. Si les Français se querellent moins sur B.B., il demeure périlleux d'écrire sur Brigitte Bardot. Les femmes, dit-on, ne la prisent guère. Les hommes sont, à son sujet, divisés. Les uns la célèbrent, soit qu'à l'instar du Général de Gaulle ils trouvent que « cette jeune personne a une simplicité de bon aloi » (« France-Dimanche » dixit), soit qu'avec le chanoine Kir ils la considèrent comme « un élément du patrimoine national » (« Le Monde »), soit qu'esthétiquement ils voient en elle « un portrait de La Tour » ou « un nouveau type de beauté » à mi-chemin entre la nouveauté et la tradition. Mais il en est d'autres qui affirment que sous « la capri-

cieuse » se cache « une femme de tête passablement « rosse » à l'occasion » (« Le Monde ») et que « sous le haume blond d'un chignon à l'ordonné désordre » (« Le Monde ») pointe « un petit visage de madone vulgaire » (« Le Monde »).

En une telle conjoncture, on risque les malentendus à tous coups ! Louera-t-on B.B. ? On sera traité de dévergondé de drugstore. La blâmera-t-on ? On se fera reléguer parmi « les éternels endimanchés de l'Ordre... ! » (François Nourissier). C'est pourquoi, nous ne louerons, ni ne blâmerons Brigitte Bardot. Nous nous contenterons de la regarder.

DU BON USAGE DES MYTHES

Encore ce propos est-il susceptible de soulever, contre nous, suspicion ou surprise. Les uns vont se laisser aller à craindre que l'on transforme « France-Forum » en une annexe de la presse à scandale. Qu'ils veuillent bien se rassurer ! Nous ne nous apprêtons à faire aucune révélation sensationnelle sur Brigitte Bardot. Nous ne nous demandons pas du tout qui est B.B. ; nous n'essayerons même pas d'établir si cette femme appelée Brigitte Bardot est une « biche traquée » (2) comme d'aucuns le disent ou une « idole complaisante » (2) comme certains le croient. Ce qui nous intéresse ce n'est pas de percer les secrets de B.B., c'est de déceler pourquoi, au cours de la décennie écoulée, des millions de Français ont rêvé de B.B., et comment ils ont imaginé B.B.

Cette précision ne rassurera pas tout le monde. Il se peut que l'on nous chicane de prêter attention aux mythes cinématographiques et journalistiques ou que l'on nous prenne pour un naïf. Sur ce point, nous serons nets. Nous croyons que dans la vie sociale il n'est rien d'innocent et qu'aucun

LE MYTHE B. B.

Symbole de la beauté conquérant la liberté, suffragette du bonheur par le plaisir, petit monstre de la bourgeoisie dorée, sacrée gamine, sauvageonne libertaire, femme-enfant, femme-poupée, Eve sans la conscience, jeune femme au ferme bon sens, phénomène social...

signe de l'homme, parût-il relever du vulgaire et du subalterne, ne doit être négligé par ceux qui veulent comprendre leurs contemporains.

Certes, nous n'ignorons pas la part que prennent le commerce et la publicité à la construction et à la diffusion des images des vedettes; ils ont raison ceux qui prétendent que tout cela est affaire de marchands. Pourtant, ils ont tort, aussi; car les marchands ne réussissent que dans la mesure où ils savent ce qu'il y a dans les hommes et où ils l'accaparent, se l'approprient, l'utilisent. A leur manière les marchands sont des révélateurs de l'homme et, parce que les marchands deviennent de plus en plus intelligents et perspicaces, ils sont des révélateurs de plus en plus redoutables. Celui qui veut accéder à la connaissance du cœur humain ne peut négliger la contribution des marchands, de leurs contes et de leurs œuvres.

Comme souvent, Alain a écrit quelque chose de très pertinent : « Les contes sont des faits humains comme les temples et les tragédies. Les comprennent qui pourra, mais il n'est pas en notre pouvoir de décider qu'ils n'enferment point une profonde vérité. Il n'y a pas de doute là-dessus; ... le conte achève quelque chose qui s'accorde avec notre nature. En cherchant, donc, ce qu'il y a d'humain là-dedans, on cherche à coup sûr ». Qui peut nier qu'Alain ait en cela raison? Personne assurément. Pour justifier un regard sur les mythes, il suffit d'admettre que les contes significatifs ne sont pas seulement dans les beaux recueils reliés des « Mille et Une Nuits » ni même dans les chefs-d'œuvre de la littérature reconnue. Il y a des contes sauvages qui courent les affiches, les films, les journaux; ils hantent l'esprit des hommes et des femmes, le long des « heures creuses de la conscience » (Mircea Eliade), au fil des trottoirs, des embouteillages, des métros, du sommeil que l'on recherche; à travers eux des millions d'êtres se cherchent en essayant de s'oublier. Parmi eux, il y a la lèvres boudieuse, le corps souple de Brigitte Bardot. Que signifie cette présence de B.B. dans l'imaginaire des Français, des Françaises et des autres? Voilà la question des présents propos.

Evidemment il n'est pas facile d'y donner réponse. Les mythes ne sont pas un langage univoque, ils n'ont rien à voir avec les signes mathématiques. Ils sont, par essence, lourds d'équivoques, porteurs de significations multiples, voire opposées. Cela est manifeste en ce qui concerne le mythe B.B. L'intelligentia lui découvre des aspects paradoxaux, le cinéma lui confère un certain contenu, les journaux le « traitent » différemment.

B.B. ET LES « TÊTES CHERCHEUSES »

Puisque Madame Simone de Beauvoir n'a parlé de Brigitte Bardot qu'en anglais (1), nous n'avons interrogé que le livre — ou l'hymne — que M. François Nourissier a consacré à Brigitte Bardot (2). Selon cet auteur, donc, B.B. a exprimé un besoin paradoxal des hommes des années 56. D'une part, un ralliement à la société douillettement bourgeoise, d'autre part, un désir de « révolution sexuelle » comme on dit aujourd'hui.

De fait, cette sacrée gamine est « un petit monstre de la bourgeoisie dorée » (2). Les journaux content cela pittoresquement : elle a « grandi dans la peluche » disent-ils, elle ne vient pas du « pavé » qui est souvent le « terreau du talent », elle vient tout prosaïquement, « tout simplement du XVI^e arrondissement, d'un grand-père à barbe, d'une maman très parisienne qui a été élevée en Italie et dont les parents avaient une loge à la Scala de Milan » et d'un père qui « se contentait, à juste titre, d'être président-directeur général... ». Ces circonstances ont constitué pour B.B. un atout maître sûrement parce qu'elles lui ont donné une certaine aisance gestuelle; il est vrai qu'« il faut être né riche pour oser s'habiller mal, se décoiffer mal, boudier d'une certaine façon » (2), c'est peut-être aussi parce que « la France, toute la France, se veut bourgeoise. Il existait naguère entre Billancourt et l'avenue Foch quelque chose comme de l'hostilité.

Avant que B.B. fut, Brigitte Bardot était...

Les sentiments n'en sont plus là », prétend F. Nourissier.

A cette circonstance, il faut en ajouter une autre : il est vrai que la beauté de B.B. relève du classicisme. François Nourissier évoque les portraits de La Tour. Bousculée par la crise de la décolonisation, l'âme française semble avoir éprouvé le besoin de songer à travers des modèles aux formes historiques : B.B. c'est Agnès Sorel, le général de Gaulle, c'est Louis XIV. N'insistons pas sur ce point...

D'autant qu'il y a autre chose dans le surgissement de B.B. Il y a également le désir d'une mutation de l'éternel féminin. Il serait bien intéressant de réfléchir à la coïncidence du succès de B.B. avec ce qu'on appelle la volonté de promotion de la femme. Peut-être le mythe B.B. est-il de ce point de vue bien plus instructif que force développements et livres. Nous ne ferons que citer la signification qu'y voit François Nourissier. Après avoir souligné que le Français « déjà féminisé » mais « héritier d'une longue tradition d'orgueil masculin » ne voulait ni dompter « les grandes dévoreuses septentrionales » ni continuer à se complaire avec « Martine Carol, manifestation moderne de la petite femme chichiteuse », il observe : « la Vamp, la petite parisienne, la girl-scout étaient des personnes aliénées soumises à la loi de l'homme. Bardot symbolise une femme libérée — son corps l'exprime admirablement — mais qui, sa liberté une fois acquise, la sacrifie allégrement au désir de l'homme. En ce sens, cette femme-enfant est bien une fille du XX^e siècle, une insurgée avide de remettre à l'homme les clés de sa Bastille à peine accomplie sa révolution. Elle illustre un nouveau rapport de l'homme et de la femme qui ignore déjà et ignorera de plus en plus l'épreuve de force, l'affrontement exquis d'un vainqueur et d'une vaincue ».

B.B. A L'ECRAN OU DIEU CREA LE CORPS

Cette « lecture » du mythe B.B. correspond fidèlement à la signification de Brigitte Bardot dans l'histoire du cinéma

B.B. aux deux visages

contemporain. B.B. n'a pas provoqué beaucoup de chefs-d'œuvre ; sur les vingt-trois films que recense le *Who is who*, combien subsisteront ? Peu, probablement deux ou trois, dont « Et Dieu créa la femme » ainsi que « Le Mépris » ; guère plus. Par ailleurs, elle ne s'est pas révélée être ce qu'il est convenu d'appeler une grande actrice. M. Jacques Siclier l'avait noté à l'origine. Le jugement demeure vrai : « ce n'est pas une actrice, elle ne joue pas, elle existe » (3). C'est, sans conteste, ce qui la boute hors des traditions du cinéma français, et empêche de la rattacher au type de l'adolescente romanesque qu'illustrèrent Danielle Darrieux et Dany Robin, et en fait « le seul mythe authentique de la femme qui ait jamais existé dans le cinéma français » (3).

Pourquoi ? Parce qu'elle existe ? Assurément. Mais, surtout, parce qu'elle existe le plus naturellement du monde, sans parure — puisque ce qui lui est propre c'est « une certaine désinvolture de l'anti-vêtement » (2) — sans même cet artifice qu'est un regard fascinant. Elle existe par son corps et seulement par son corps. Elle existe dans son corps et seulement dans son corps. « Elle n'est pas une idéalisation, une abstraction ni une incarnation de l'amour ou de l'adolescence. Elle est chair et non esprit. Elle est Eve sans la conscience » (3). Elle a introduit sur l'écran une certaine présence du corps féminin, du corps féminin sans sophistication, du corps nu. Peut-être, Brigitte Bardot a-t-elle été au cinéma ce que l'Olympia de Manet fut à la peinture. Sans doute, à travers cette « beauté classique » (4), « faite d'élégance, de spontanéité et... presque abstraite » (4) retrouve-t-on ce besoin de retour à la nature si puissant chez les hommes actuels ; B.B. à l'écran c'est l'alibi d'un soir au Club Méditerranée ou dans la maison de campagne. Mais plus profondément, on retrouve exprimée une certaine pureté du désir ; « ce n'était pas sale, puisque c'était beau » répondit un jour B.B. dans une interview. Le mot caractérise assez bien son mythe au cinéma. Comme aussi probablement, ce titre d'un de ses films qui exprime parfaitement ce qu'évoque Brigitte Bardot à l'écran : « Et Dieu créa la femme ».

B.B. AU FIL DES JOURNAUX OU L'ÉTERNELLE CHUTE

Hélas ! la création de Dieu ne dure guère ! Soit que le cinéma transfigure le réel, comme le prétend Jean-Luc Godard, soit que « l'énorme bêtise des hommes d'Occident devant le sexe » (2) — énorme bêtise qui ne va pas sans une certaine sagesse — ait conduit la conscience sociale à « passer un lizol à l'animal » et à « apprivoiser sa légende » (2), la pureté animale de B.B. ne quitte pas l'écran.

Dans les journaux, le mythe B.B. s'engluie dans un petit-bourgeoisisme banal. Si Dieu créa la femme, les journaux n'ont inventé qu'une ravissante idiote ou un pantin. Évidemment, il n'est pas possible de faire une recension générale. L'analyse de contenu ne peut porter sur les cinquante volumes de 300 pages qui, dit-on rassemblent les articles consacrés à Brigitte (5). Cependant quelques sondages, un survol montrent que B.B. n'est rien qu'un bébé capricieux, une femme-enfant, la femme-poupée aliénée. La liberté qu'exprimait la pureté corporelle déchoit en bavardage et en libertinage.

La femme assumant son corps devient un produit du star-system. Bien sûr, on la proclame « symbole de la beauté conquérant la liberté » mais on la présente comme « fabriquée » par Vadim qui dut « repêtrer avec une persévérance et une intelligence de grand sculpteur une matière première ingrato » qui si elle était « un prodige de lascivité, paresseuse et boudeuse, geignait, pleurnichait, voulait abandonner le métier ». On raconte que « les producteurs se la disputent à coup de millions. Mais dans tous ses films on place des scènes de déshabillage pour plaire au public ». Aussi Brigitte Bardot pleurniche, trépigne, crie : « Et vous croyez que c'est drôle de tourner des scènes de nu ? »

La sauvageonne libertaire a besoin de se justifier. Elle invoque qu'elle est « un élément de la balance des comptes

de la nation », elle hurle à la persécution. On demande pitié pour elle. On tente d'apitoyer sur son sort : « C'est vrai que ce ne doit pas être drôle pour elle ! On ment trop... Comme on se trompe. Brigitte n'est pas celle qu'on pense. »

Elle plaide bourgeois ; elle se prétend femme d'intérieur, petite bourgeoise quelconque : « Je mène ma barque. J'ai toujours eu du bon sens, comme grand-père qui était dans les assurances. On me représente comme une poupée qui n'a rien dans la tête, une femme-enfant, un pékinois sensuel, que sais-je encore... On dit que je passe mes journées allongée sur un divan à manger des chocolats... Mais je n'ai pas une minute à moi, même lorsque je ne tourne pas. Je m'occupe de cette maison que j'ai installée. J'ai tout acheté moi-même « aux Puces » et tout arrangé ». Elle soupire après son rêve d'antan : « avoir un mari, des enfants, et une villa à Arcahon ». Quelle admirable jeune fille, bien de chez nous !

Cependant, malgré tout, cette identification à la française moyenne n'a pu aller très loin. Brigitte Bardot n'a pu devenir une maman comme les autres. Certes, après « un accouchement comme on n'en fait qu'à la campagne », elle eut un fils, Nicolas. Elle déploya « tout son talent et toute sa tendresse pour charmer Nicolas ». On affirma qu'elle en était bien fière et qu'elle disait avec cette fierté qu'ont les mères : « Il est costaud, mon fils ». Mais l'épisode tourna court. Du moins, à partir de ce drame, à partir, aussi, des amours successifs de Brigitte (il faut à B.B. une atmosphère d'un très haut voltage amoureux), les journaux peuvent-ils sussurer à leurs lecteurs et à leurs lectrices la complainte de la consolation. A quoi bon ? interrogent-ils, être riche, être belle, avoir de la gloire ! Voyez Brigitte Bardot « elle a du mal à se marier », et comme avoue sa maman « elle n'est pas douée pour le mariage ». Alors, à quoi bon, une autre existence que la tranquille vie quotidienne, n'est-ce pas ? Tout rentre dans l'ordre. L'animal est pris au piège. Le désir devient inutile.

LA FEMME PEUT-ELLE DONC AVOIR UNE ÂME ?

Le mythe B.B. exprime donc l'échec. L'élan vers le Paradis retombe et s'abîme soit dans un érotisme vulgaire, soit dans un libertinage ordinaire, soit dans une moralisation banale. Il y a du tragique dans ce conte. Eve n'existe qu'au cinéma. Eve ne parvient pas à avoir une âme. Le miracle se dissout en mirage.

Probablement, est-ce dans « Le Mépris » de J.-L. Godard que le mythe de B.B. trouve sa parfaite expression. Sous le ciel de l'Attique, Camille est la plus belle des créatures. Venue de l'absurde Alphaville qui détruit les êtres, elle est l'égalé des dieux. Elle nous apparaît aussi belle qu'eux. Quand elle se déploie dans l'eau bleue originelle, nous savons que la femme vient du Paradis, qu'elle demeure le signe du Paradis. Mais quand Camille quitte l'île magique, qu'elle tente de communiquer avec les hommes, qu'elle fonce vers la ville, la Mort la détruit. Elle finit dans un accident banal. Une voiture, un amant, une maîtresse. Brigitte Bardot est « un personnage exemplaire, à la fois la victime et la tragique héroïne de notre société, le symbole de l'adaptation de nos vies », disait un jour Louis Malle (« Le Monde »).

Probablement Louis Malle disait vrai.

Le Paradis est perdu. Si Dieu créa la Femme, les hommes la défèrent. C'est dommage.

— Les citations en gras constituent des extraits de presse : France-Dimanche, Ici-Paris, France-Soir, Le Monde, etc.

(1) Simone de Beauvoir (Brigitte Bardot ou The Lolita syndrome).

(2) F. Nourissier (Brigitte Bardot. Editions Grasset).

(3) J. Siclier (La femme dans le cinéma français).

(4) Les Cahiers du Cinéma.

(5) Une analyse plus poussée a été publiée dans la revue « Presse-Actualité » - numéro 19, juin-juillet-août 1965.

LA MORT DU SCRIBE ?

PAR FRANÇOIS FONTAINE

A PRES avoir publié des livres pendant cinquante ans — ceux qu'il écrivait et ceux qu'il éditait — un des maîtres de notre littérature avouait récemment : « A présent l'éditeur dit oui à tout venant ; il a fait de son métier un jeu de hasard ; préposé aux écluses, il a ouvert les vanes et tout a été apporté. La littérature peut disparaître comme la paysannerie ; ce serait dommage en France. La littérature s'est éteinte en Allemagne à cause des malheurs de ce pays ; et puis la langue

allemande s'est corrompue au contact du journalisme (ainsi le latin a dégénéré en bas latin ; à cette époque les hommes étaient devenus stupides, dit Ortega y Gasset), l'absence de critiques a fait le reste. » La littérature peut disparaître comme la paysannerie, on aurait tort de prendre cette phrase de Jacques Chardonne pour une boutade. Elle rejoint l'avertissement de Sartre : « Rien ne nous assure que la littérature soit immortelle. »

Sans doute il y a là un problème nouveau car on aurait peine à trouver la plus faible allusion à une telle apo-

calypse de l'esprit dans toutes les œuvres classiques. La littérature a toujours passé pour être la plus stable des institutions humaines : n'était-ce pas elle le greffier du destin qui rédigeait les actes de naissance et de décès des civilisations ? N'avait-elle pas un pacte d'exclusivité avec l'esprit qui la faisait participer à son éternité ? Cette certitude n'a pu être entamée récemment que par l'apparition de phénomènes imprévus. Et l'on est amené à se demander si l'esprit ne vient pas, précisément, de passer quelques accords avec de nouveaux modes d'expression. Revenons en

MORT DU SCRIBE ?

effet à Sartre : « Après tout, l'art d'écrire, ajoutait-il, n'est pas protégé par les décrets immuables de la Providence ». On ne procède pas autrement quand on veut dénoncer un contrat et il faut avoir des motifs sérieux pour invoquer la prescription d'une pratique aussi établie que l'écriture. Ce motif, c'est l'existence d'un art concurrent qui fait des offres meilleures.

QU'EST-CE QUE LA LITTÉRATURE ?

Ce concurrent de la littérature, c'est l'image ; ou plus exactement, le rival du livre, c'est le film. En dernière analyse, la lutte serait circonscrite entre le papier et la pellicule, et les fabricants de cellulose joueraient gagnants dans tous les cas. Les banquiers aussi, on le verra. Seule une certaine forme de littérature aurait à souffrir de ce transfert. Car il ne s'agit déjà plus que d'un transfert et non d'une liquidation. On sent venir, comme dans toutes les affaires contentieuses, la transaction : « Bien sûr, concède Sartre, le livre est la forme la plus noble, la plus antique ; bien sûr, il faudra toujours y revenir, mais il y a un art littéraire de la T.S.F. et du film, de l'éditorial et du reportage... Il faut écrire directement pour le cinéma. »

Cette offre de compromis est d'autant plus touchante que nous savons Sartre désintéressé. Il n'a pas trahi personnellement, si forte que fût sa tentation. Mais il a été alarmé, comme beaucoup d'hommes de sa génération, par l'irruption en plein milieu du siècle (le phénomène s'est manifesté chez nous dans les années cinquante) de techniques de transmission massives. On remarquera qu'il ne parlait pas de la Télévision au moment où il écrivait « Qu'est-ce que la littérature ? » — question insolite où perçait le désenchantement — mais déjà, à son insu peut-être, le petit écran s'inscrivait dans le grand et partait à la conquête du monde. Le règne de l'image, que l'on avait rangé définitivement dans les moyens de distraction, s'imposa tout à coup sur tous les domaines de l'esprit et l'effet de surprise fut tel, la mode allant, qu'on annonça la fin de la littérature écrite, et que Sartre se préoccupa alors honnêtement de la reconversion de ses jeunes confrères écrivains.

Cette prophétie ne fut généralement pas prise au sérieux. Les éditeurs ricanaient parce qu'ils voyaient leurs ventes augmenter du fait même de la publicité que leur assurait le nouveau concurrent. Le cinéma poussait à la lecture, on achetait « le livre du film » et les fonds Zola ou Tolstoï firent des bonds spéculatifs. La Télévision révéla au grand public des auteurs oubliés, rendit célèbres des inconnus. Tout le monde devenant plus cultivé, disaient-ils, la

Survivre à la civilisation audio-visuelle.

littérature écrite et l'audio-visuelle se stimuleront l'une l'autre. D'ailleurs, il suffisait de voir monter les courbes de ventes des libraires et le chiffre d'affaires de l'édition pour se convaincre, au contraire, que la civilisation du livre allait connaître un nouvel essor.

Pourtant deux phénomènes moins visibles, moins facilement mesurables, menaçaient cette construction optimiste.

Le premier se trouvait dans la tendance même qui portait à un si rapide développement de la demande. Le second était la légèreté avec laquelle l'offre se précipitait au-devant de cette demande. En d'autres termes, la littérature n'était pas aussi certaine qu'elle le proclamait de répondre aux besoins de la nouvelle culture populaire, qui exigeait une nourriture de plus en plus distrayante. Mais

elle se prépara à relever le défi par une surenchère de facilité. Plutôt que de se retrancher sur ses vieilles positions et de s'organiser pour le siège héroïque de la qualité, elle improvisa une sortie en masse désordonnée et spectaculaire. Les éditeurs s'égaillèrent dans la nature armés de filets à papillons pour attraper des flocons d'idées qui flottaient dans l'air.

LE LIVRE ET LE BICARBONATE DE SOUDE

Le succès même de leur entreprise renforça l'inquiétude des écrivains de tempérament et sur ce point au moins Jacques Chardonne et Jean-Paul Sartre se rencontrèrent sans le savoir : « La littérature peut disparaître comme la paysannerie ; ce serait dommage en France », et : « Bien sûr, le monde peut se passer de la littérature. Mais il peut se passer de l'homme encore mieux », ces deux phrases interchangeables auraient dû avoir de profonds échos chez les intellectuels de droite comme de gauche. Mais ils les entendirent comme des boutades d'humanistes supérieurs que contredisait d'ailleurs l'obstination de ces sceptiques à noircir du papier. De plus, ce papier ne se vendait-il pas fort bien, aussi bien que le bicarbonate de soude, sur des rayons voisins des mêmes drugstores ? La preuve par le livre de poche donnait raison à l'éditeur triomphant contre l'édité dispeptique.

Et cependant la littérature est en danger. Peu importe le chiffre absolu de ses ventes si la part relative qu'elle occupe dans les productions de l'esprit est en régression. Elle risque de ne plus être le moyen privilégié par lequel s'exprime le génie. Il faut regarder de plus près les statistiques. Quelle place tiennent les œuvres de création dans l'immense magma de livres de classe, les encyclopédies gastronomiques, les reportages bacclés, les séries de vulgarisation, les dossiers politiques qui font scandale à la petite semaine ? Que sont les livres de poche sinon la réédition d'œuvres consacrées ? Cette formidable activité de papeterie supérieure mesure un mouvement d'information, un brassage d'idées qui est la dimension moderne, la transposition industrielle de la culture populaire, des fascicules à cinq centimes et des « Lectures pour tous » de nos parents. Elle n'est pas plus littéraire que ne l'est le journal, la radio, l'écran. Si elle nous fait encore impression, c'est parce que nous avons été sevrés de cette sorte d'instrument de connaissance qu'est le livre bon marché que les artisans éditeurs de l'entre-deux-guerres ont négligé en France au profit d'une littérature d'élites.

Mais, à vrai dire, quoi de plus normal que la production en grande série de livres bon marché, comme la pratiquaient les Anglo-Saxons depuis

longtemps, et n'est-il pas indécent de confondre cette redécouverte, ou cette réimportation d'une activité industrielle oubliée par une génération malthusienne, avec une prétendue renaissance littéraire ?

La confusion est sérieuse parce qu'elle menace d'empoisonner les sources de la création. L'industrialisation généralisée de l'activité éditoriale, la reprise en main des vieilles maisons par des groupes bancaires, la politique de rentabilité maxima qui est le résultat des arbitrages financiers qu'opèrent les groupes entre leur branche édition et leur branche hôtellerie, par exemple, tout ce remue-ménage affole les écrivains. Même si certains éditeurs se disent encore prêts à prendre des risques limités en faveur d'une œuvre originale, les jeunes auteurs se gardent de plus en plus de tels risques puisque leur chance leur est désormais ouverte d'emprunter, au prix du sacrifice d'une originalité incertaine, les voies immédiates du succès de vente. Comment entreprendrait-on de vraies vocations dans les voies patientes de la recherche si chaque année on assiste au lancement publicitaire d'écrivains artificiels, si un banal intrigant peut en quelques mois dicter un roman assuré par avance d'obtenir le prix le plus prestigieux ? Dans cette situation, il ne faut pas s'étonner que le génie se mange en herbe, ou au contraire sèche sur pied selon qu'il est happé ou manqué par la machine à ramasser le talent commercialisable.

UNE LITTÉRATURE NON ECRITE

Si les éditeurs n'ont pas su faire respecter le copyright absolu qu'ils avaient sur le génie français, est-ce une raison pour annoncer la fin de la littérature en France ? Peut-on imaginer un tel vide ou au contraire ne doit-on pas s'attendre à une réaction, entendue comme un retour à la tradition ? En faveur de cette seconde hypothèse on peut voir dans le nouveau roman une tentative de réhabilitation des formes classiques de la création rare et difficile, de la littérature formelle pour initiés, opposée à la littérature de pure consommation et de distraction. Robe-Grillet s'inspirait alors dans la lignée des Goncourt et maintiendrait la continuité du grand courant romanesque, tandis que d'autres penseurs, que nous sous-estimons peut-être, témoigneraient pour notre génération aux yeux de la postérité. On ne peut écarter cet argument probabiliste. La myopie des contemporains est un phénomène bien connu en littérature. Si nous avions une critique digne de ce nom (mais peut-être elle aussi échappe-t-elle à notre vue), nous risquerions moins de manquer les chefs-d'œuvre au passage. Mais il est un autre argument tiré de la physique qui mérite d'être examiné de plus près : le génie

d'un peuple étant une donnée constante, toutes choses égales d'ailleurs, la part qui ne s'exprimerait plus par la littérature doit se retrouver en un autre endroit sous une autre forme. Peut-être même existe-t-il une littérature non écrite, ou partiellement écrite, telle que Sartre la recommandait sous les espèces de scénarios de films, par exemple.

Il est certain que nous ne sommes pas sorti de la condamnation originelle du Verbe qui a infligé à l'homme le besoin d'expression et lui en a donné en même temps l'instrument imparfait. Le génie de l'homme a surtout consisté à améliorer l'instrument. Le Verbe s'était fait chair, mais l'homme le fit papier. On se demande si les grandes forêts canadiennes suffiront à le véhiculer dans dix ans. Mais comme il est éternel sa capacité d'adaptation est infinie. Il s'accroche à toutes les techniques, et son développement est fonction à la fois de la puissance porteuse et de l'audience possible. En d'autres termes la littérature choisira, à chaque époque, le plus fort moyen d'expression pour le plus large public. Il ne faut pas s'attendre qu'elle se limite elle-même au nom de fidélités à des méthodes artisanales, ou à un public privilégié. La rareté, qui a peut-être été le secret de sa perfection dans le passé, lui a toujours été imposée par les conditions extérieures. Ces conditions se sont transformées et lui permettent d'envoyer un cycle d'abondance et de vitesse, et une nouvelle étendue. Peut-elle encore prétendre à la perfection ?

L'ECRIVAIN ET SON PUBLIC

Un des changements les plus lourds de conséquences qui soit intervenu depuis l'apparition des moyens de télécommunication concerne les rapports entre l'écrivain et le public. Ces rapports quasi personnels ont été pendant des siècles une des composantes de l'inspiration littéraire. Un auteur imaginait ses lecteurs et des échanges d'une nature très complexe s'établissaient entre eux, dans l'espace et dans le temps, même si aucun dialogue n'était réellement ouvert. Stendhal s'en remettait en 1830 au jugement du lecteur de 1830, mais sans doute il se le figurait d'une certaine manière lorsqu'il écrivait. Du moins rien ne s'opposait à ce qu'un écrivain se fasse une représentation idéale du public dont il souhaitait l'estime ou dont il redoutait la critique. Aujourd'hui cet écrivain se voit reconnu dans la rue, entraîné dans un courant de popularité par une majorité de gens qui ne l'ont même pas lu.

Cette impression de vertige a été décrite par J.-P. Sartre : « Il est vrai : nous sommes beaucoup plus connus que nos livres ne sont lus. Nous touchons les gens sans même le vouloir, par de nouveaux moyens, avec des angles d'inci- ▶

MORT DU SCRIBE ?

Un mode supérieur d'expression ?

dence nouveaux ». Comment alors établir une relation entre la valeur de la littérature actuelle et l'audience dont elle jouit grâce à la publicité ? Il s'agit d'une culture qui mérite à peine ce nom, tant elle est instable, cependant que les éditeurs, qui font grand cas de la renommée de leurs écuries, renommée qu'ils fabriquent artificiellement, oublient le noyau solide de leurs lecteurs de tradition au profit de la nébuleuse de clients d'occasion. Ce phénomène aberrant d'une littérature qui, à la limite n'aurait pas de lecteurs, a frappé Julien Gracq : « Une infime partie seulement du public qui parle aujourd'hui de la littérature en a vraiment connaissance... Ce public se tient au courant des derniers progrès de la littérature de la même manière qu'il se tient au courant des progrès de la science atomique... »

Puisque la très ancienne notion de contrat personnel liant l'auteur à chacun de ses lecteurs ne peut plus être soutenue dans cette situation de marché anarchique, il n'y a plus aucune limitation intellectuelle et morale à la poursuite de la popularité. Le Verbe est fondé à rechercher le maximum d'audience anonyme. Les sociologues disent que la littérature va se massifier. Les éditeurs auraient tort de s'en féliciter, car les

nouveaux courants ne passeront plus dans les couloirs étroits de leurs vieilles demeures. Leur seule chance de survie était d'occuper et de fortifier les sommets de la qualité. La quantité, elle, n'est déjà plus seulement une affaire de papier imprimé. C'est désormais aussi une affaire de sons et d'images. Ne s'agit-il pas d'éblouir et de faire le maximum de bruit ? Les jeunes auteurs que l'on a entraînés à ces recherches seraient de bien mauvais élèves s'ils restaient dans les ateliers de leurs maîtres, qui n'ont guère changé depuis Gutenberg, alors que les studios tout neufs du cinéma et de la télévision s'ouvrent à leur talent.

LE VERBE S'EST FAIT IMAGE

Si cette évolution n'est pas encore visible à l'œil nu, c'est parce que le « boom » actuel de l'édition retarde ou masque les phénomènes de transfert. Mais bientôt lorsque la demande trop longtemps sevrée sera moins nerveuse, on verra que le goût de lire des Français était au fond modéré. L'offre devra être réajustée et l'on parlera d'une crise dans l'édition, victime de la concurrence

de la télévision. En réalité, les choses ne feront que rentrer dans l'ordre : le Verbe s'est fait image.

Mais cette réincarnation non plus ne paraît pas évidente à nos contemporains pour qui la Télévision n'est encore qu'une technique et un moyen de distraction. On discute encore sur le point de savoir si le cinéma est un art, le septième, et s'il aura une muse, la dixième. C'est dire que l'importance de la Télévision comme mode supérieur d'expression n'est pas près d'être reconnue. Mais si nous avons peine à mesurer l'importance des révolutions de l'esprit au moment où nous les vivons, peut-être nous est-il plus facile d'anticiper celles de l'avenir qui gênent moins notre confort intellectuel. Essayons d'imaginer les développements des techniciens de l'expression, à partir des enregistrements magnétiques qui nous permettront d'entendre toutes les voix récitant toutes les œuvres, ou en improvisant de nouvelles — retour fécond aux origines de la poésie et du théâtre — ou encore à partir du cinéma qui sera bientôt en relief, sur les murs de notre salon, ou de la télévision qui nous fera participer aux autres civilisations, vivre le voyage des hommes vers Vénus.

Lorsque le monde entier sera notre

Ecrire directement pour le cinéma ?

voisinage immédiat, visible à volonté, à répétition, le roman sera le commentaire de l'événement, et le plus grand romancier sera le plus grand commentateur. Lorsque l'artiste pourra faire appel à nos cinq sens à la fois, et toucher au même instant des dizaines de millions d'admirateurs, pourquoi continuerait-il à travailler la matière à une dimension, pour des tirages limités ? L'émotion, la connaissance, la persuasion, qu'elles paraîtront plates sur une feuille de papier dont la magie ne survivait que grâce à son unicité ! Le verbe va, pour la première fois, faire l'expérience de la pluralité. Lui seul sera vainqueur. Il y aura des vaincus, que l'on croyait d'essence immortelle, comme le scribe accroupi.

Mais voilà que le scribe se lève et court au-devant des caméras, acceptant le compromis proposé par J.-P. Sartre : écrire directement pour le cinéma. Marguerite Duras et ses émules sauveront-ils la littérature en jouant sur les deux tableaux ? L'expérience est heureuse, mais elle sera bientôt dépassée. L'étape de l'écriture littéraire apparaîtra superflue et l'on économisera le livre.

Déjà ce raccourci est emprunté par une génération d'écrivains virtuels qui sont devenus les auteurs les plus réels

peut-être de notre époque. C'est dans les studios de cinéma et de télévision que l'imagination artistique, la création originale se donnent aujourd'hui libre cours. Ne cherchons pas très loin le génie qui semble faire défaut à la littérature contemporaine : il flotte autour de nous, porté par le souffle puissant de la presse, de la publicité, de la mode, il frappe nos yeux et nos oreilles, et s'évanouit. C'est un fantastique gâchis, au sens de la civilisation de l'écriture, conservatrice et économe.

LE DOMAINE RESERVE

Si cette civilisation doit passer un compromis avec celle de l'image qui la menace d'étouffement, ce n'est pas dans la voie suggérée par J.-P. Sartre qu'il faut entrer. On ne gagne rien à mélanger les genres quand l'un est par nature individuel, lent, quasi immatériel — l'écriture — et l'autre collectif, rapide et industriel — l'image. Le scribe, s'il veut sauver la littérature au stylet, doit rester accroupi et travailler à son rythme propre, indifférent aux tentations du succès immédiat et massif que lui offre la publicité. Il dispose encore d'un riche domaine, celui des profondeurs, des

œuvres de réflexion qui exigent une précision scrupuleuse de la phrase. Les éditeurs, s'ils voulaient sauver leur profession, ou, à l'intérieur de leur profession, leur indépendance et leur dignité, devraient protéger l'écrivain et le poète comme seront d'ailleurs protégés, même au sein d'une civilisation de masse, les chercheurs, les porteurs d'idées, ou les techniciens d'élites.

C'est en se spécialisant dans la forme d'expression dont elle a le contrôle exclusif que la littérature écrite survivra au sein du monde audio-visuel qui se prépare. Elle peut garder son empire intellectuel contre les assauts combinés des moyens d'expression sensoriels que la technique va déchaîner. Elle n'a pas seulement à se protéger elle-même et à se survivre, elle a une mission plus élevée qui est de maintenir les structures de la pensée grâce aux contraintes du style dont elle est gardienne. Cette mission, personne ne la remplira si les éditeurs ne font pas, dans la masse de leur production vouée à la consommation immédiate — livres de classe, encyclopédies du rire et romans policiers — une part privilégiée et totalement indépendante à la littérature hors-succès qui ne sera pas toujours, qu'ils se rassurent, la littérature sans succès.

NOTES DE LECTURE

le referendum d'octobre et les élections de novembre 1962

Le dernier cahier de la *Fondation Nationale des Sciences Politiques* (1), consacré au référendum et aux élections de novembre 1962 et publié sous la direction de François Goguel, comprend trois parties distinctes : la campagne de l'automne 1962 et ses circonstances, le comportement des électeurs d'après une enquête menée par la Fondation conjointement avec l'I.F.O.P. auprès de 1.511 personnes, et enfin la classique analyse des résultats, qui est particulièrement importante puisque tous les départements, groupés par région de programme, sont passés en revue. Comme les précédents volumes de la même série, celui-ci constitue un indispensable instrument de travail et de référence dont il ne saurait être question de présenter un résumé, si sommaire fût-il. On se bornera donc à quelques brèves remarques de caractère général, après avoir souligné l'intérêt et l'originalité du travail sur les comportements politiques qui permet à Guy Michelat de montrer que 62 % des électeurs ayant voté oui au référendum d'octobre l'ont fait parce qu'ils souhaitaient le maintien du général de Gaulle au pouvoir et que, d'autre part, 21 % de l'électorat « de gauche » a voté oui au référendum ; il faudrait aussi évoquer à ce propos les échelles mesurant des attitudes : gaullisme, antiparlementarisme, intérêt pour la politique, dont la connaissance permet une appréciation plus rigoureuse des comportements électoraux.

En ce qui concerne les circonstances qui ont amené à la double consultation de l'automne 1962, François Goguel note très justement que l'innovation constitutionnelle (élection du président de la République au suffrage universel) qui en fut le prétexte n'était nullement prévisible en 1958. Il rappelle que rien dans les propos tenus par le général de Gaulle ne laissait présager l'élection du président au suffrage universel et que M. Michel Debré l'avait même explicitement écartée en se fondant sur le caractère « fédéral » que présentait alors la Constitution. Peut-être aurait-on pu ajouter que M. Debré avait avancé une autre raison, moins épisodique que l'existence de la « Communauté » : la présence d'un électorat communiste important interdisait, selon lui, de fonder le pouvoir de l'arbitre élyséen sur un « suffrage aussi divisé ». Ce rappel, comme celui du discours de Bayeux, qu'évoque d'ailleurs François Goguel, montre que la philosophie politique des dirigeants de 1958 et son expression constitutionnelle ont subi une évolution qui n'est pas moins frappante que celle qu'ont connue leurs conceptions en matière de décolonisation. A l'origine, le pouvoir devait se trouver soustrait aux influences

immédiates du suffrage universel et deux autorités de caractère sénatorial (le Sénat lui-même et le Président de la République) « encadraient » l'Assemblée élue au suffrage direct ; la philosophie de l'arbitrage présidentiel s'inscrivait dans la même logique. Or une « nature des choses » analogue à celle qui a prévalu finalement en faveur de la décolonisation a contraint le général de Gaulle à rechercher l'adhésion populaire directe ; de manière fragmentaire et intermittente dès janvier 1961 pour sa politique algérienne, globalement ensuite pour renouveler l'ensemble de ses pouvoirs avec le référendum d'octobre 1962 et l'élection présidentielle de décembre 1965 qui en découlait.

Sans caricaturer, on pourrait dire que la V^e République, fondée à l'origine sur des illusions, a dû, pour s'affirmer, rechercher empiriquement le contact avec la réalité — fût-ce à travers des cheminements contestables. C'est notamment le cas de la procédure de révision constitutionnelle de 1962 qui est indéfendable (et que Jean Touchard et Jean-Luc Parodi ne tentent pas de défendre dans leur contribution à l'ouvrage), mais dont le procès ne présente plus guère qu'un caractère rétrospectif.

La violation s'est, en outre, révélée féconde : il est des accidents heureux... Depuis l'expérience qui a été faite en décembre dernier, il est permis en effet de répondre par l'affirmative à l'une des deux questions par lesquelles François Goguel conclut l'ouvrage, puisque la désignation directe du Président a été non seulement admise, mais pratiquée si naturellement qu'il faudrait un coup de force contre l'opinion pour revenir sur cette innovation. Est-ce à dire qu'a été également approuvé « l'équilibre » actuel entre l'exécutif et le législatif, qu'évoque le même auteur ? On ne saurait à cet égard mieux dire que le vice-président du Conseil d'Etat lorsque, présentant à l'Elysée les vœux des Corps constitués, il a souhaité « pour l'avenir de nos institutions un juste équilibre et une collaboration confiante entre les deux pouvoirs qui tirent l'un et l'autre leur autorité de la volonté nationale ».

Le second pouvoir en cause, le Parlement, soulève le problème des structures politiques dont les élections législatives de 1962 ont montré les inconnues. Il ne paraît donc pas possible de répondre à l'autre question que pose en terminant M. Goguel, mais cela est naturel dans la mesure où les « présidentialisés » voyaient dans l'élection nationale du chef de l'Etat un

(1) Armand Colin, Editeur.

moyen de sortir de l'immobilisme auquel nous contraignaient la division et la faiblesse des forces politiques, c'est-à-dire un instrument correctif dont les effets ne pouvaient être instantanés. D'autre part, ces structures politiques sont affectées par des « érosions » (pour reprendre le mot de René Rémond) dont les résultats combinés avec ceux de l'élection présidentielle peuvent conduire à des issues très diverses. Enfin une dernière interrogation concerne l'avenir du mouve-

ment gaulliste lui-même : depuis 1945, note François Goguel, la gauche tend à suivre une courbe déclinante, mais ces chutes coïncident avec les phases d'expansion gaulliste (pp. 319-320), de telle sorte qu'une troisième inconnue figure dans notre équation. Il faut attendre 1967... et le prochain ouvrage de la Fondation des Sciences Politiques pour commencer de répondre à cette question-là.

Pierre AVRIL.

○

la politique des revenus par Jean BOISSONNAT

La collection « Société » que dirige aux Editions du Seuil Robert Fossaert, publie son dixième volume (1) consacré à la « Politique des Revenus ». Il faut dire, tout d'abord, tout l'intérêt d'une formule qui, sous des titres parfois provocateurs : « Vive l'impôt », « La santé gratuite », « Une France sans paysans », « L'abondance à crédit », a pour but de nous informer sur le fonctionnement et l'avenir de notre Société. Chaque question est présentée dans un texte vivant et substantiel, alors que tableaux et encartés fournissent chiffres, définitions et explications techniques. Les auteurs ne se contentent pas de nous dire ce qu'ils savent, ils prennent position tout au long de leur démonstration et de ce fait amorcent un dialogue fructueux. **France-Forum** se devait de faire état de cette initiative qui répond à son propre souci d'information et de débat.

Bien peu de gens savent au juste ce que recouvre l'expression « politique des revenus » confondue à tort ou à raison avec une « police des salaires ». Le mérite de Jean Boissonnat, qui compte parmi les meilleurs journalistes économiques, est de situer ce qui n'est encore en France qu'un timide essai dans un contexte économique et social d'ensemble.

Le livre commence par une évocation de 1936 qui a été « l'illustration d'une politique des revenus avant la lettre », puisqu'elle comportait déjà les deux aspects principaux des politiques modernes en la matière : la recherche de l'équité et celle de l'optimum économique. Mais sur ce point, 1936 ne fut « qu'une amère victoire » en raison des incohérences de la politique économique d'alors.

Trente ans plus tard, et après une longue période de croissance qui a permis une élévation sensible des niveaux de vie, on peut constater que la croissance ne résout pas les problèmes de répartition, ni socialement ni économiquement. D'où cette première constatation ; la politique des revenus apparaît comme une nécessité permanente.

En effet, elle n'est « ni l'exclusivité des périodes de stagnation et de misère », « ni le fait des économies satisfaites ». « C'est fondamentalement la conséquence normale d'une gestion qui se veut plus consciente de l'économie », ou pour reprendre une autre phrase de l'auteur ce n'est « qu'un degré dans l'escalade vers l'économie consciente ».

Bien que permanente, l'idée connaît actuellement une vogue dont Jean Boissonnat nous explique les raisons.

Pour lui, cela tient tout d'abord au développement d'un certain type de planification. Notons ces deux remarques particulièrement significatives : « Si le Plan a été, en France, le tremplin de la politique des revenus, ce n'est pas un hasard. Cela résulte de ces deux caractéristiques essentielles : programme d'investissement et lieu de rencontre des différentes forces sociales. » « Il devait arriver, inévitablement, un jour où la planification s'interrogerait sur la répartition des revenus la plus favorable pour réaliser un certain équilibre entre les investissements et la consommation. » A cette préoccupation économique s'ajoute une mutation dans les formes et les buts de la revendication dont les objectifs nouveaux portent sur « la sécurité » et « la parité ». Ainsi la politique des revenus doit-elle concilier l'aspiration générale à la parité avec les nécessités du développement économique, « l'équilibre de l'équité avec le déséquilibre de l'expansion ». On imagine déjà à quelles difficultés se heurte une telle ambition.

D'autant plus qu'il faut agir sur une réalité complexe et mouvante. La répartition des revenus nous est présentée sous la forme d'un jeu qui a ses acteurs, ses règles et ses instruments. Les joueurs que sont les groupes sociaux ont chacun leur stratégie et leur tactique, une homogénéité et une efficacité plus ou moins grande. Trois pouvoirs dominent la partie : le pouvoir patronal qui a dans ses fonctions la répartition des revenus de l'entreprise, le pouvoir syndical « qui a conquis les moyens d'influencer cette répartition », le pouvoir étatique « qui intervient directement dans le jeu des forces et des mécanismes ». Du jeu de ces différentes forces dépend la répartition des revenus.

En fait, on connaît mal les revenus de certaines catégories sociales et encore moins peut-on en mesurer avec certitude l'évolution. C'est là un obstacle fondamental. On sait que certains Français ont pour vivre 50 fois plus d'argent que d'autres, qu'un Français sur quatre se voit refuser de participer « aux noces de la société de consommation », mais il est malaisé d'établir des groupes homogènes, ce que suppose pourtant une politique volontaire de redistribution. Les moyennes dissimulent des écarts importants au sein de chaque catégorie sociale. Toute politique quelle qu'elle soit, suppose au préalable une connaissance plus fine et plus précise des réalités.

Ces difficultés ont-elles été surmontées dans d'autres pays ? L'auteur décrit plusieurs expériences étrangères : la plus connue, celle des Pays-Bas ; la plus

(1) Editions du Seuil.

récente, celle de l'Angleterre ; celle aussi du paritarisme suédois. Mais aucune d'entre elles, à l'exception de la tentative britannique, ne peut être prise comme modèle d'une véritable politique des revenus. Reste donc à regarder ce qui se fait chez nous.

Selon l'auteur, on pourrait situer en 1961 l'acte de naissance officiel de l'idée de politique des revenus, lorsque M. Gruson présenta devant « le groupe de l'équilibre » une note qui exposait les difficultés de l'équilibre financier. Quoi qu'il en soit l'idée en quelques années fera son chemin, tout en connaissant des fortunes diverses. Il faudra la grève des mineurs de 1963 pour lui redonner quelque force. On la retrouve dans les mécanismes proposés par « les sages », on en fait une condition nécessaire de la programmation en valeur. Elle trouve sa consécration dans la Conférence de Presse du chef de l'Etat de janvier 1965. Mais, fait justement remarquer l'auteur : « Reste à savoir si

le général de Gaulle n'illustre pas, une fois de plus, ce penchant des Français à croire qu'une idée est réalisée dès lors qu'elle est affirmée publiquement. »

En fait, le V^e Plan ne prévoit qu'une politique indicative des revenus. Les obstacles restent en effet nombreux et importants. Qu'elles tiennent aux mots, aux chiffres ou aux hommes, les difficultés ne peuvent être sous-estimées. Il serait puéril en tout cas, comme il est dit justement dans la conclusion de l'ouvrage « de faire de la politique des revenus, la recette miraculeuse qui dissipera tous nos soucis. Elle ne se conçoit que comme un enrichissement de notre panoplie pour gérer le développement économique et social ».

Par son accès facile, son indépendance, sa lucidité, le petit livre de Jean Boissonnat apporte une contribution précieuse à un effort de clarification plus que jamais nécessaire.

Jacques-Michel JAUBERT.

○

On hésite, à la lecture d' « Une Chambre à soi », à qualifier de féministe cet essai de Virginia Woolf ; le mot est entaché de tant de relents péjoratifs qu'il semble déplacé dans ce cas précis. On s'est trop représenté les premières féministes comme des dames masculines (1), laides et armées de parapluies — même si certaines, telle Lucy Stone, étaient douces et charmantes — que l'on attend des textes reflétant cette silhouette peu engageante. On s'attend à des affirmations péremptoires sur la primauté de la femme dans la société, à des attaques venimeuses contre les hommes bourreaux et à un appel aux armes lancé à toutes les suffragettes du monde. Or, l'essai de Virginia Woolf trouble cette image. L'énergie demeure (l'écrivain a toute sa vie lutté pour faire disparaître « The Angel of the house », cette femme esclave d'un triple emploi du temps : Kinder, Küche, Kirche), mais le livre suscite, dès ses premières pages, une floraison de délicatesse, d'humour et d'intuition poétique qui n'est pas sans rappeler Orlando. La féminité semble ici remplacer le féminisme.

Nous sommes en 1928. Virginia Woolf doit faire une conférence traitant des femmes et du roman. Or, c'est un sujet sur lequel, a priori, elle ne peut rien dire. Après un instant de perplexité, elle décide de l'étudier. « Une Chambre à soi », c'est tout d'abord le récit de journées de recherches passées dans les bibliothèques, de méditations dans l'appartement de Londres, de repas pris avec des amis.

A la place d'un exposé bien construit, soutenant une thèse à l'aide de textes et de faits choisis à l'avance, la romancière nous associe à une démarche dans une alternance de questions et de recherches, d'impressionnisme et d'histoire, d'individualisme et d'appel à une prise de conscience collective. Le récit est celui de découvertes successives : un nombre considérable de

une chambre à soi par Virginia WOOLF

volumes a été consacré aux femmes par des hommes qui les défiaient ou les considéraient comme leurs inférieures. Ils ont souvent présenté d'elles une image peu réaliste : « C'est certes un monstre étrange, celui que l'on conçoit en lisant tout d'abord les historiens, puis les poètes, un vermisseau qui aurait des ailes d'aigle, l'âme de la vie et la beauté, en train de hacher menu quelque morceau de lard dans sa cuisine », remarque la romancière. Ces femmes avaient souvent pour nom, Clytemnestre, Lady Macbeth ou Anna Karénine. Comment pouvaient-elles exprimer la condition de la femme moyenne qui, jusqu'au XIX^e siècle, était en proie à d'innombrables interdits sociaux et à la misère matérielle, si elle essayait de se soustraire à sa famille ou à son époux. Virginia Woolf essaie ainsi d'expliquer pourquoi les femmes ont si peu créé et pourquoi celles qui ont voulu braver leur condition, ne l'ont fait que partiellement. George Eliot, Currer Bell, alias Charlotte Brontë et George Sand ont publié leurs œuvres sous des pseudonymes masculins.

Elle arrive ainsi à cette conclusion : pour qu'une femme puisse créer une œuvre littéraire, il faut qu'elle ait « une chambre à soi » et cinq cents livres de rentes. Cependant certaines femmes ont réussi à écrire malgré leur dépendance, mais leur œuvre se ressent souvent de leurs désirs étouffés d'horizons nouveaux. Si la colère fausse parfois les romans de Charlotte Brontë, c'est que leur auteur sait « quel profit elle eut tiré, solitaire, de l'expérience, du commerce avec les humains et des voyages ». Les rapports avec les autres — échanges de personne à personne — jouent un grand rôle chez Virginia Woolf. Cette dualité, qui ne doit pas être une opposition, sous peine de stérilité, se retrouve dans l'âme de chacun, habitée par deux tendances, féminine et masculine. « C'est peut-être cela que Coleridge voulait dire quand il écrivit qu'un grand esprit est androgyne. C'est quand cette fusion a lieu que l'esprit est pleinement fertilisé », pense Virginia Woolf à la suite de Katherine Mans-

(1) L'image vient sans doute du « Bloomer » (tunique, jupes et pantalons jusqu'aux chevilles) porté en public par certaines féministes américaines.

NOTES DE LECTURE

field qui écrivait en 1921 dans son *Journal* : « Nous ne sommes ni mâle, ni femme. Nous sommes un composé des deux éléments. Je choisis l'homme qui développera et étendra ce qu'il y a de masculin en moi, il me choisit pour faire grandir en lui ce qu'il y a de féminin. » (2).

Virginia Woolf ne peut être affublée du masque de ce féminisme patriarcal et dominateur que l'on brandit généralement lorsque des femmes s'adressent aux femmes. Son appel final à l'effort de toutes pour briser par le travail la dépendance sociale qui inhibe leurs facultés créatrices tient de la remontrance bienveillante plus que de l'apologie apitoyée et ses paroles sont vierges de toute amertume : « L'art de création exige la liberté et la paix. Aucune roue ne doit grincer, aucune lumière vaciller. Les rideaux doivent être bien tirés. L'écrivain, pensai-je (3), une fois que son expérience est terminée, doit pouvoir s'abandonner et laisser son esprit célébrer ses noces dans l'obscurité. Il ne faut pas qu'il regarde ce qui se passe ou qu'il

pose des questions concernant ce qui se fait. Il doit bien plutôt arracher les pétales d'une rose ou regarder les cygnes doucement se laisser emporter par le fleuve. »

La poésie affleure en de nombreuses pages, jamais trahie par l'excellente traduction de Clara Malraux, conservant fraîcheur et vie à des idées qui, aujourd'hui, font parfois sourire. Mais Virginia Woolf fut tourmentée par trop de sentiments contradictoires pour se montrer autoritaire et catégorique et elle pouvait écrire à la fin de son livre : « Ne songez pas à influencer les autres. »

Janine MOSSUZ.

(2) Cité par Monique Nathan. « Virginia Woolf par elle-même », Editions du Seuil.

(3) L'essai se poursuit sous la forme d'un récit des journées de recherches et de méditations jusqu'aux dernières pages du livre.

— « Une chambre à soi », par Virginia Woolf, traduit de l'anglais par Clara Malraux. Editions Gonthier. Collection Femme.

○

planifier pour développer par Gunnar MYRDAL

Le nom de Gunnar Myrdal, un des plus célèbres économistes contemporains, Suédois de naissance, disciple de Wicksell, mais professeur à Oxford, est généralement lié dans l'esprit des étudiants français à l'élaboration d'une théorie de l'équilibre monétaire où la distinction des situations ex-ante et ex-post joue un grand rôle.

Le livre (1) de Gunnar Myrdal traite, comme il l'annonce lui-même dans sa préface, « de la tendance à la planification dans les pays occidentaux et de ses conséquences internationales. La première partie tente de jeter quelque lumière sur les effets réciproques des forces sociales qui ont abouti à cette tendance, et sur le type de communauté nationale qui est en train de se créer. La deuxième partie est consacrée aux effets de la planification économique nationale dans ces pays, sur les relations entre eux et avec le reste du monde, en particulier avec les pays sous-développés du monde non soviétique ».

Gunnar Myrdal commence par faire justice de la tendance souvent observée dans le public à lier l'idée de planification économique à Marx et au marxisme. Au contraire, remarque-t-il, « il y a dans toute planification un élément de croyance en la raison, en tant que force indépendante de l'Histoire, et dans la liberté de choisir par laquelle l'homme peut changer le cours du développement futur, une mise en œuvre d'une conception non déterministe de l'Histoire ».

Et l'instauration d'un système de planification dans les pays communistes ne découle nullement de la pensée marxiste, selon Myrdal. De toute manière, estime-t-il, la différence entre la planification telle qu'elle existe en U.R.S.S. et celle qu'appliquent les pays occidentaux est si fondamentale qu'il est regrettable qu'un même terme soit utilisé pour les désigner.

L'économiste suédois analyse ensuite les phénomènes qui ont entraîné l'écroulement du libéralisme et rendu nécessaire l'intervention toujours plus poussée de l'Etat dans la vie économique. S'il est inutile de rappeler ici des faits que tout le monde connaît : l'impuissance du libéralisme à faire face aux crises économiques, les guerres, l'indépendance des colonies, la mise en œuvre d'une politique de plein emploi, etc., par contre il faut souligner comment Myrdal pourfend la théorie libérale elle-même. Alors, dit-il, « que la philosophie libérale concernant l'homme était intellectualiste et rationaliste, ses hypothèses de base : atomisme et structure statique de la société, impliquaient la prédominance dans la société d'êtres humains qui étaient exactement le contraire du fameux « homo oeconomicus » rationaliste de la théorie économique. Ils devaient être traditionalistes, fortement inhibés par les tabous existants, ne posant pas de questions, ne faisant pas d'expériences, ne réfléchissant pas, en un mot des individus formalistes. Autrement la théorie n'aurait pas fonctionné. Ce n'est pas par hasard, ironise l'auteur, que l'ère victorienne, époque dorée du conventionnalisme, vit la floraison culturelle du libéralisme économique. Il est rare, dans l'histoire de l'humanité, qu'une philosophie sociale dont l'ambition était d'être si éclairée et si rationnelle ait été aussi naïve que celle-ci au sujet de ses propres fondements psychologiques ».

De nos jours, l'Etat intervient de plus en plus pour promouvoir une croissance harmonieuse que le libéralisme était incapable d'assurer, mais Myrdal aperçoit bien les dangers d'un processus si nécessaire : technocratie irresponsable, corruption de l'Administration, etc., si les citoyens se désintéressent de la chose publique. Or le succès même obtenu par l'Etat-Providence démocratique moderne dans son action risque de diminuer certains stimulants à la participation. « C'est

(1) Les Editions ouvrières.

ainsi que lorsque le danger de chômage massif n'est plus une réalité psychologique pour la génération des travailleurs dont les effectifs croissent dans nos Etats-Providence, les organisations et les partis politiques institués pour défendre leurs intérêts tendent à perdre aux yeux des travailleurs de leur importance subjective. »

Malgré l'économiste suédois veut croire que l'espèce humaine est assez intelligente pour comprendre son intérêt, et la nécessité d'une participation démocratique à tous les échelons de la vie publique. Lorsque la planification aura atteint son point optimum, ce sont ces échelons mêmes qui auront le rôle principal à jouer, l'Etat lui-même intervenant de moins en moins, et seulement comme chef d'orchestre, si l'on peut dire. Ainsi se trouverait écartée la menace d'un Etat monstrueux et omniprésent.

Malheureusement la planification rend les Etats nationalistes, et Myrdal s'emploie à montrer la nécessité qu'il y a pour les Etats nantis de l'Occident à tenir compte des intérêts et des aspirations des Etats pauvres du Tiers-Monde dont les réactions, souvent

passionnelles et xénophobes en raison du complexe de frustration dont ils ont souffert et souffriront encore longtemps, ne doivent pas appeler de représailles qui ne peuvent que nuire à tous. Il faut du reste dépasser cette considération purement négative, qui conserve trop de racines dans le nationalisme, et inculquer au public un esprit internationaliste, pour la raison positive que la compréhension mutuelle profite à tous. Alors peut-être pourra-t-on arriver à un Etat-Providence mondial à l'intérieur duquel les conflits entre les nations apparaîtront dépassés.

Il n'est pas possible de résumer ici tout l'ouvrage de Gunnar Myrdal. Malgré certains passages qu'on ne peut s'empêcher de trouver un peu trop optimistes, il s'agit indiscutablement d'une œuvre dont la lecture est extrêmement instructive et remplie de réflexions originales dans de nombreux domaines, notamment sur les différences entre les syndicalismes nordiques et anglais, l'évolution de la démocratie aux Etats-Unis, etc.

(1) Les Editions Ouvrières.

Alain CEDEL.

TEMOIGNAGE

LE CERCLE FRANCE-FORUM DE TOULOUSE

A Toulouse, comme dans la plupart des grandes villes, les occupations professionnelles et les barrières sociales ou idéologiques isolent les uns des autres les responsables des activités de la Cité.

L'ambition du Cercle France-Forum de Toulouse, à l'image de cette revue, fut donc de créer un cadre à travers des sujets traitant de l'actualité locale, nationale ou internationale. Cette préoccupation avait déjà été celle du Cercle « Terre Humaine » animé à Toulouse par Alain Barrère pendant les années d'après-guerre, puis celle d'un cercle d'étude politique fondé par Frédéric Mauro ; si le Cercle France-Forum d'aujourd'hui, présidé par Frédéric Mauro, en est l'héritier direct, il a transformé néanmoins la discussion privée en un débat public plus conforme au goût de l'époque.

Pour réaliser ce dessein, il a fallu d'abord composer un comité de patronage dont la variété des participants et le large éventail des tendances garantissent, aux yeux de tous, l'indépendance du Cercle. Ce Comité définit les thèmes des réunions, son souci est de choisir dans l'actualité des sujets dignes de réflexion, d'en faire prendre conscience à travers les multiples aspects des préoccupations de chacun et non point de constituer un dossier complet sur un problème, encore moins de vouloir imposer une doctrine.

La formule de la réunion elle-même est à l'image des intentions poursuivies. Un forum de personnalités (4 ou 5 en principe), susceptibles d'apporter à des titres divers un témoignage intéressant, et présidé par un membre du comité, débat publiquement le sujet proposé. Le président se contente de poser le problème en quelques mots et d'assurer la réalité du dialogue, son rôle étant ici d'éviter une juxtaposition de mono-

logues préparés d'avance. La présence d'un auditoire facilite alors une certaine tension dans la discussion, provoquant très souvent des témoignages ou des prises de position d'une grande sincérité. Cependant le public lui-même ne reste pas passif. Tout au long de la discussion il lui est possible de rédiger sur des feuillets distribués avant la séance des questions ou de formuler des opinions. Ces feuillets, ramassés durant la réunion, sont aussitôt transmis à l'une des personnes figurant dans le forum. Celle-ci y représente, en effet, le public et peut ainsi introduire dans la discussion, après en avoir fait la synthèse, des apports venant directement de la salle. En fin de réunion, la parole est également donnée à tous ceux qui le désirent. Un compte rendu reprenant les principaux points dégagés lors de la discussion est ensuite envoyé à la presse.

Que reste-t-il de ce travail ? D'abord pour tous les participants, un enrichissement de leurs connaissances sur le sujet traité mais surtout la découverte, par beaucoup, de la pluralité des aspects que peut revêtir un problème suivant ceux qu'il concerne, c'est-à-dire de la valeur et de la nécessité d'un authentique dialogue. Ensuite, pour l'équipe de jeunes sur qui repose l'organisation des manifestations, un moyen remarquable de formation, car il s'agit non seulement de la préparation matérielle des réunions mais aussi du sujet lui-même ; par des exposés, des interviews, des enquêtes, réalisés avec l'aide du comité de patronage, l'équipe des jeunes trouve ainsi un excellent moyen d'approche concrète des problèmes de la vie politique, économique, culturelle et sociale.

A titre d'exemple, nous citerons quelques titres de nos réunions :

— « Le Fidélisme a-t-il un avenir en Amérique Latine ? » au moment de la crise cubaine.

— « Toulouse, miracle économique ou illusion » lors de la création des régions de développement économique.

— « Le rôle des municipalités » précédé d'un sondage d'opinion sur ce thème à l'occasion des élections municipales.

— « La politique des revenus » lors de la discussion du rapport Pierre Massé.

— « L'urbanisme, l'équipement des villes » lors de l'adoption du plan de masse de la Z.U.P. de Toulouse.

— « Sommes-nous en démocratie ? » avec la participation de René Rémond, lors du référendum de 1962.

— « L'Université, pour quoi faire ? » au moment de la réforme Fouchet.

Voilà rapidement décrit le fonctionnement du Cercle France-Forum de Toulouse. La valeur de l'entreprise se manifeste dans les faits, par l'audience dont jouit le Cercle France-Forum dans les divers milieux de la ville, la profonde satisfaction des participants à l'issue de chaque réunion, la foi et le dynamisme sans cesse renouvelés des jeunes qui viennent l'animer.

La formule « France-Forum » est riche de bien

d'autres possibilités. L'évolution des esprits ne tardera pas sans doute à les faire découvrir à un public de plus en plus large. Mais le jeu n'est valable que s'il est joué très loyalement et les tentations sont grandes d'abuser d'une telle méthode. Aussi faut-il veiller à ce que les règles en soient rigoureusement respectées. Cette réserve faite, l'entreprise n'en vaut pas moins la peine d'être tentée. Elle a réussi à Toulouse et il serait dommage qu'elle ne soit pas essayée ailleurs.

Christian GACHET.

Le Cercle France-Forum de Meudon, animé par L. Toussaint, a organisé des réunions-débats sur les thèmes suivants : L'Electeur et le Président (Pierre Avril) ; Morale chrétienne, morale marxiste (Gilbert Mury et Jean Teitgen) ; Problèmes de politique économique (Serge Mallet).

Le Cercle France-Forum de Suresnes, animé par M. Hébert, a présenté des conférences-débats avec Pierre Avril (Un président, pour quoi faire ?), René Pucheu (La presse, l'opinion, la politique).

Pour tous renseignements concernant les Cercles France-Forum écrire à la revue 42, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7^e).

Mythologies révolutionnaires

par Etienne BORNE

REPETER suivant une formule commode que la gauche est le parti du mouvement ne suffit pas à la caractériser avec pertinence, car la question est de savoir si un progrès digne de ce nom, et notamment le progrès social, doit s'accomplir par les moyens de la réforme ou selon les voies de la révolution ; et comme les deux hypothèses sont défendables et défendues, une extrême-gauche révolutionnaire se distinguera d'un centre-gauche réformiste. A moins de décider (mais le changement n'est que dans les mots et, on l'apprend dans les écoles, les définitions de mots sont libres) que l'éventail politique se déplace et se distribue entre une droite conservatrice, un centre réformiste et une gauche révolutionnaire.

OR le réformisme a toujours eu mauvaise presse chez les intellectuels d'avant-garde, qui sont en même temps de grands imaginatifs et de puissants affectifs : comment se satisferaient-ils d'un parti pris de compromis qui se contente d'aménager des possibilités prochaines et paraît refuser de payer à son prix l'accomplissement du meilleur ? Auréolée dans la mémoire historique d'une lueur d'épopée, mariant l'horrible et le sublime, dédaignant rafistolages et bricolages de détail, promettant de changer la condition même des hommes, la révolution jouit d'un tout autre prestige pour qui vit dans l'avenir avec passion, désir et espérance ; car, alors, comparée à la grande poésie révolutionnaire, la prose réformiste ne peut faire que triste figure.

LA mystique de la révolution ne saurait cependant être acceptée sans un examen critique qui pourrait bien montrer quel lourd tribut elle paie à la mythologie. Temps fort de l'histoire, une révolution ne peut jamais se penser elle-même selon les seules lois de la positivité historique, et il entre toujours dans son cas, comme l'a admirablement vu Auguste Comte, bien de la théologie ou au moins de la métaphysique. Pour les révolutionnaires qui la vivent dans l'exaltation avant d'en subir les nécessaires dialectiques, la révolution est un moment de libre énergie créatrice qui met en pièces un ordre ancien, à la fois irrationnel et injuste, qui fonde un ordre nouveau ; et celui-ci, épiphanie de la raison et de la justice, ne pourra se révéler qu'incontestable et définitif. L'événement, par ce qu'il a de total, contredit l'ordinaire relativité historique et ressemble à un premier commencement, à la divine création d'un monde enfin ordonné, après les insupportables incertitudes du chaos d'avant l'étincelle. Aussi la révolution partage-t-elle le temps en deux, comme si la durée nouvelle était régénérée de fond en comble par un prodigieux influx d'énergie (quoi de plus révolutionnaire que le vers de Rimbaud : « O million d'oiseaux d'or, ô future Vigueur » ?) : 1793, après la chute du tyran et la fin de la tyrannie, sera l'An I de la liberté ; l'octobre 1917 inaugure la clarté de l'histoire socialiste après les longues ténèbres de la préhistoire capitaliste ; et dans les dernières années, à combien de peuples la sortie révolutionnaire hors de l'ère coloniale vient-elle d'apparaître comme l'émergence d'une histoire à la fois originale et

autonome ? Le révolutionnaire ne peut appeler de ce nom qu'une seule révolution, la sienne, qui, unique et exemplaire, sera la première et la dernière, tandis que les précédentes n'étaient que l'ébauche avortée ou la lointaine annonce prophétique ; et une fois que la Révolution a renversé le cours du temps et mis en place l'ordre raisonnable et juste, il serait absurde et impie de croire qu'il peut surgir en avant d'elle quelque révolution plus véritablement révolutionnaire : la seule tâche est de défendre la seule révolution contre les néo-monarchismes, les néo-capitalismes, les néo-colonialismes qui ne sont que survivances du temps aboli abusivement prolongées dans les temps nouveaux.

LA pensée et l'action révolutionnaires ont donc été liées jusqu'ici à une sacralisation du temps historique, à une transposition spirituelle du temporel, à une métamorphose de la politique en religion séculière : tout se passe comme si l'acte révolutionnaire, brisant les continuités de la durée, opérât le brusque passage des obscurités et des symbolismes d'un ancien Testament à la Bonne nouvelle, à la fois prédite et inattendue, d'un Evangile rédempteur. Mais il y a dans une mystique du temps et de la terre une inévitable part de mystification, un opium de l'action politique qui lui donne, dans un rêve éveillé, les propositions gigantesques d'une entreprise de salut. L'histoire réelle est dure, révèle : l'ordre nouveau, parce qu'il est sacralisé et se réclame d'un neuf absolu de valeur, écrasera toute contestation libérale, et se consolidera à coup de Syllabus scientifiques et nationalistes, de techniques terroristes, de pratiques césariennes ; après l'explosion d'énergie qui fait éclater les structures sociales et politiques, déracine les privilèges, rature les traditions, se produit un retour du refoulé qui rétablit violemment les continuités historiques et les nécessités hiérarchiques à l'heure où l'ombre de Richelieu investit Robespierre, où les fantômes d'Ivan le Terrible et de Pierre le Grand gouvernent la politique de Staline ; il n'est pas d'exemple que l'autorité de l'Etat, d'abord ébranlée par les premières péripéties révolutionnaires, n'ait été ensuite renforcée, et jusqu'à l'absolutisme, par la dialectique de cette même révolution.

LES leçons de l'histoire et la réflexion critique devraient donc entraîner une révision du marxisme qui reste une théorie de la révolution dans la mesure où il entend par socialisme non pas une liste toujours ouverte et jamais achevable de réformes sociales mais une régénération de l'homme réalisée par l'absorption totale du pouvoir économique par le pouvoir politique. Le parti communiste français concède que la révolution ainsi comprise peut être réalisée dans la légalité par l'accord de plusieurs partis, mais il s'agit bien d'une révolution puisqu'elle change le sens de l'histoire, qu'il ne sera pas permis de la contester et que toute opposition au socialisme, à en croire les augures du parti, devra être brisée par la violence. Congé donné à la démocratie, mais aussi, et ce qui est intellectuellement plus grave, singulière régression vers des mythologies qui mettent dans le socialisme la plus stérile des passions.